# Insee Conjoncture

## Centre-Val de Loire

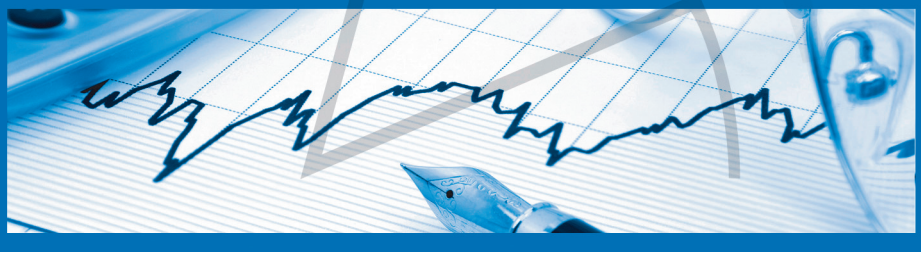

N°20
Mai 2018

# Le Bilan économique

## En 2017, la reprise économique se confirme

Insee
Mesurer pour comprendre

# Avant-propos

Chaque année, la direction régionale de l'Insee Centre-Val de Loire publie le bilan économique régional de l'année écoulée. Cet état des lieux retrace les principaux faits économiques marquants de l'année. La situation économique du Centre-Val de Loire en 2017 est exposée à travers neuf chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale produits par les experts des différents domaines présentés. Ces analyses sont complétées d'une synthèse régionale et d'un chapitre de cadrage sur la conjoncture nationale.
Piloté et coordonné par l'Insee, ce diagnostic partagé de la région s'appuie sur les contributions de plusieurs partenaires :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Pôle emploi
Chambre de commerce et d'industrie Centre-Val de Loire

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

Yvonne Pérot, directrice régionale de l'Insee Centre-Val de Loire

### Avertissement

La rédaction de ce bilan économique 2017 s'échelonne de janvier à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

### Signes conventionnels utilisés

| | |
|---|---|
| nd | Résultat non disponible |
| /// | Absence de résultat due à la nature des choses |
| p | Données provisoires |
| € | Euro |
| M | Million |
| Md | Milliard |
| q/ha | Quintal par hectare |

# Sommaire

**Avant-propos** ---------- 3

**Sommaire** ---------- 5

**Synthèse régionale** ---------- 6
En 2017, la reprise économique se confirme

**Contexte national** ---------- 7
L'économie française progresse vivement en 2017

**Emploi** ---------- 8
Croissance modérée de l'emploi salarié

**Chômage** ---------- 10
2017 : baisse de la demande d'emploi

**Démographie d'entreprises** ---------- 12
Rebond des créations et baisse des défaillances

**Construction** ---------- 14
Des signes encourageants

**Tourisme** ---------- 16
L'activité touristique au beau fixe

**Transport** ---------- 18
La reprise confirmée

**Agriculture** ---------- 20
La production est là, mais les prix n'y sont pas

**Commerce** ---------- 22
Des commerçants dans l'expectative

**Commerce extérieur** ---------- 24
Des échanges en hausse sensible, consolidant le solde régional excédentaire

**Définitions** ---------- 26

# Synthèse régionale
# En 2017, la reprise économique se confirme

Vincent Bernard, Insee Centre-Val de Loire

La reprise observée en France continue de profiter à la région Centre-Val de Loire. Parfois en avance de phase et parfois davantage en difficulté que nationalement, les capacités de rebond de la région ont été particulièrement mises à l'épreuve : les effets de la crise économique se sont fait sentir plus longtemps dans la région et la reprise entamée au niveau national y reste plus modérée. Pour autant, en 2017, les principaux indicateurs économiques de la région sont tout à fait favorables.

## L'emploi toujours bien orienté

Pour la troisième année consécutive, l'emploi poursuit sa croissance dans la région. Avec une progression de + 0,6 % en un an, l'augmentation de l'emploi salarié reste importante mais tend à ralentir après une croissance de + 1,1 % en 2016. De plus, l'écart de croissance avec la France métropolitaine s'accentue en un an de un point.
Pour la première fois depuis 2009, le secteur de la construction a cessé de perdre des emplois et la situation de l'emploi dans l'industrie, après des années plus difficiles, se dégrade beaucoup moins en 2017 (- 0,6 %). C'est davantage la moindre hausse de l'emploi dans le tertiaire marchand (+ 1,2 % contre + 2,6 en 2016) et surtout dans l'intérim (+ 4,8 % après + 19,6 %) qui explique la moindre progression de l'emploi en 2017.

**2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié**

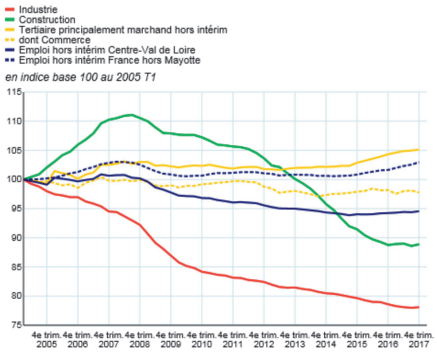


Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands er salariés des particuliers employeurs).
*Source : Insee, estimations d'emploie*

## Confirmation de la baisse du taux de chômage...

S'il représente toujours un niveau important (8,3 %), le taux de chômage régional a connu, comme en France métropolitaine, une baisse tout à fait significative en 2017 de 1,1 point.
Cette évolution favorable s'explique par la croissance de la population active dans la région, mais également par une baisse du nombre de demandeurs d'emplois. Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi sans aucune activité baisse ainsi dans la région de 1 % en 2017 pour s'établir en fin d'année à 128 700.

## ...qui doit être nuancée pour les femmes et les personnes en situation d'activité réduite

La baisse des inscrits à Pôle emploi sans activité ne s'observe cependant que pour les hommes (- 3,1 %). Le nombre de femmes inscrites en catégorie A augmente en effet de 1,2 % sur un an.
En outre, les demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi ayant eu une activité réduite sont plus nombreux en fin d'année (+ 1,5 % pour l'ensemble des catégories A, B et C) qu'ils ne l'étaient fin 2016 dans la région comme en France.

**2 Demandeurs d'emploi en fin de mois**

*en %*

| | DEFM au 31/12/2017 (millier) | Glissement annuel (1) | |
|---|---|---|---|
| | Catégories A, B, C | Catégories A, B, C | Catégorie A |
| Hommes | 106,1 | - 0,3 | - 3,1 |
| Femmes | 115,4 | 3,2 | 1,2 |
| Moins de 25 ans | 32,8 | - 1,4 | - 3,1 |
| 25 à 49 ans | 133,7 | 1,5 | - 0,9 |
| 50 ans ou plus | 55,0 | 3,2 | - 0,1 |
| Inscrits depuis un an ou plus | 104,3 | 2,6 | nd |
| **Centre-Val de Loire** | **221,5** | **1,5** | **- 1,0** |
| France métropolitaine | 5 683,2 | 2,5 | - 0,2 |

nd : données non disponibles.
(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.
Note : données brutes.
*Sources : Pôle emploi ; Dares*

## La démographie des entreprises confirme les signaux de reprise économique

Pour la première fois depuis 2014, le nombre de créations d'entreprises dans le secteur marchand non agricole est en progrès dans la région. En particulier, le nombre de sociétés créées atteint un niveau record et concerne à présent une création sur trois.
Après une année de très forte réduction des défaillances d'entreprises (- 16,8 %), l'année 2017 présente un résultat plus modeste (- 2,8 %), mais qui confirme cependant la bonne orientation globale de la démographie des entreprises de la région.

## La reprise se confirme pour le transport et la construction

Pour le secteur des transports, la reprise esquissée en 2016 se confirme en 2017 en termes de fret ou d'immatriculations de véhicules neufs. Le volume de marchandises transportées par route au sein de la région atteint ainsi son plus haut niveau depuis 10 ans.
Pour la construction, les permis de construire de logements neufs poursuivent, voire améliorent leur progression, en particulier pour les mises en chantiers.

## L'agriculture retrouve un niveau de production satisfaisant

Après les évènements météorologiques particulièrement difficiles de 2016, l'année 2017 marque un retour de la plupart des productions agricoles à une certaine normalité. Les rendements et la qualité sont globalement au rendez-vous.
En revanche, les cours des céréales et des viandes restent décevants, celui du porc en particulier s'est effondré au second semestre en raison, notamment, d'une baisse de la demande chinoise. Seul le prix du lait de vache payé aux producteurs s'est redressé, mais au prix d'une baisse de la production.

## La plus importante fréquentation touristique depuis 2010

Avec une présence de la clientèle française soutenue, en particulier dans les campings, et une attractivité retrouvée de la clientèle étrangère, la fréquentation touristique de la région a été remarquable en 2017 : près de 6 millions de nuitées dans les hôtels et 2 millions dans l'hôtellerie de plein air. La progression de la fréquentation touristique atteint ainsi cette année + 4,4 %.
Le seul indicateur moins favorable pour la région est celui de la durée moyenne des séjours qui reste, malgré une certaine amélioration, inférieur à celui du reste de la France.

## La santé des commerces reste fragile

La consommation des ménages a été contrariée par les incertitudes politiques liées aux élections, puis à la fin de l'année par un attentisme, notamment chez les retraités, de l'effet des premières mesures du gouvernement. Malgré cela, les commerçants de la région déclarent, en moyenne, une situation moins délicate qu'en 2016.

## Le solde du commerce extérieur consolidé

L'excédent commercial de la région a plus que doublé en un an et s'établit à millions d'euros. Les échanges commerciaux de la région ont gagné en intensité : les importations ont augmenté de 1,3 % et les exportations de 3,7 %.■

# Contexte national
# L'économie française progresse vivement en 2017

Bruno Patier, Division Synthèse Conjoncturelle

## La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : + 3,9 % après + 3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+ 6,5 % après + 4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité se reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+ 2,3 % après + 1,7 % en 2016) essentiellement du fait des États-Unis (+ 2,3 % après + 1,5 %) portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+ 1,8 % après + 1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : + 2,5 % après + 1,8 % avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+ 5,3 % après + 3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à + 5,3 % après + 2,0 %.

## L'économie française accélère franchement en 2017

En 2017, le PIB français progresse de 2,2 % en volume, après + 1,2 % en 2016. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (*graphique 1*).

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %). Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour + 0,2 point à la croissance annuelle, après - 0,4 point en 2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

En effet, la demande intérieure hors stocks ralentit un peu (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à + 0,8 point en 2017 après + 1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,1 % après + 2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+ 0,5 % après + 0,7 %) mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016 faisant suite à des replis les années précédentes dont - 4,6 % en 2015).

## La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+ 4,5 % après + 2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008.

L'investissement des ménages progresse très fortement (+ 5,6 % après + 2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques. Malgré une diminution des livraisons de matériels militaires, l'investissement public accélère en 2017 (+ 1,4 % après + 0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics. Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà dynamique en 2016 (+ 3,4 %), accélère encore en 2017 (+ 4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

## L'accélération de l'emploi a conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

L'emploi total accélère : + 261 000 sur un an fin 2017, après + 251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 257 000 après + 213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité.

Ainsi, le taux de chômage en France entière baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

## Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+ 1,3 % après - 0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+ 2,6 % après + 1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+ 1,3 % après + 1,8 %, *graphique 2*).■

**1 L'investissement est le facteur contribuant le plus à la croissance du PIB en 2017**

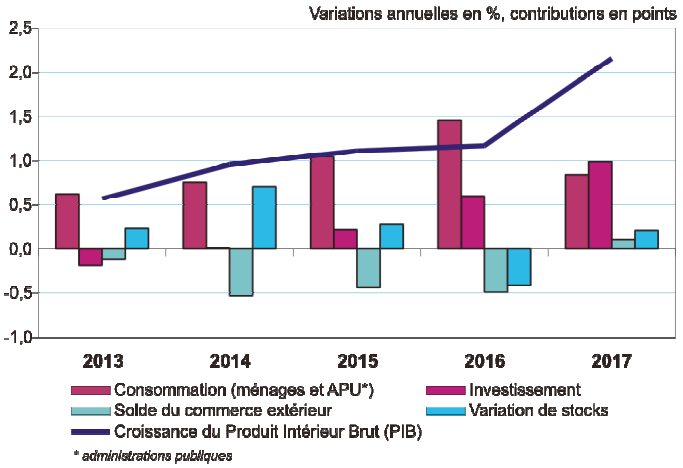


Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

**2 La vigueur des revenus d'activité et du patrimoine soutiennent le pouvoir d'achat des ménages en 2017**

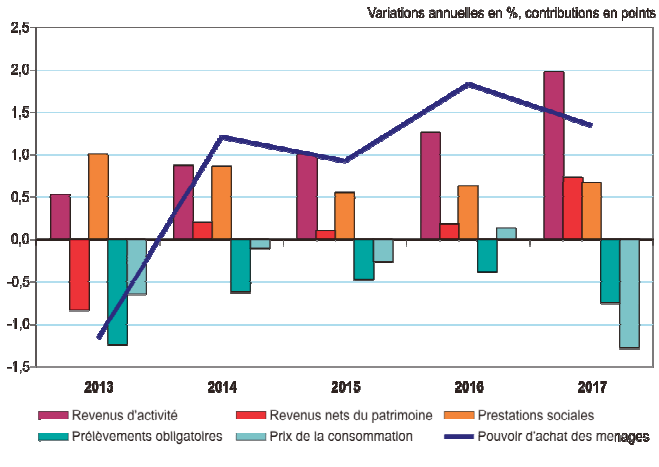


Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

# Emploi

# Croissance modérée de l'emploi salarié

En Centre-Val de Loire, la croissance de l'emploi se poursuit en 2017 pour la troisième année consécutive, même si elle tend à ralentir. Cette évolution est moins importante que celle observée au niveau de la France hors Mayotte. L'emploi intérimaire reste un moteur de la croissance des emplois salariés du tertiaire marchand, mais dans une moindre mesure. En augmentation dans trois départements, la construction stabilise ses emplois régionaux pour la première fois depuis 2009. L'industrie poursuit son repli, mais à un rythme moins soutenu. L'Indre-et-Loire porte la hausse de l'emploi salarié régional, tandis que l'Eure-et-Loir perd des effectifs.

Caroline Chalot, Insee Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire compte 574 000 emplois salariés fin 2017, soit une progression de 0,6 % sur un an. Pour la troisième année consécutive, les effectifs augmentent, mais nettement moins fortement qu'en 2016 (+ 1,5 %) et qu'à l'échelle de la France hors Mayotte (+ 1,6 %).

Entre 2011 et 2016, l'emploi salarié recule très légèrement dans la région (- 0,1 %), alors qu'il augmente faiblement au niveau national (+ 0,2 %) (*figure 1*).

## Le tertiaire poursuit sa croissance malgré un ralentissement de l'intérim

En dépit d'une perte de vitesse en 2017 (+ 1,2 % après + 3,3 % en 2016), le secteur du tertiaire marchand permet de maintenir la croissance de l'emploi régional. Au niveau national, la progression du secteur s'affaiblit légèrement (+ 2,0 % après + 2,3 % en 2016), mais devient supérieure à celle de la région. L'intérim, qui crée quatre fois moins d'emplois qu'en 2016 (+ 4,8 %), ne représente plus que 40 % des emplois supplémentaires dans le tertiaire en 2017 contre 60 % en 2016 (*figure 3*).

Si toutes les activités du tertiaire, exceptés les services financiers, étaient concernées par une embellie en 2016, des disparités s'observent en 2017. Le commerce, l'information-communication et les services immobiliers et aux ménages perdent des emplois salariés (entre - 0,3 % et - 0,7 %), tandis que l'hébergement-restauration et les services aux entreprises progressent particulièrement (respectivement + 3,7 % et + 2,2 %).

Sur une période plus longue de 2011 à 2016, le secteur est en croissance (+ 0,8 %), porté notamment par l'intérim et les services aux entreprises.

## La construction stabilise ses emplois, l'industrie atténue ses pertes

Alors qu'elle perdait des effectifs salariés depuis 2009, la construction se stabilise en 2017 dans la région (+ 0,1 %) (*figure 2*). En France hors Mayotte, ce secteur repart nettement à la hausse (+ 2,3 %).

L'emploi industriel régional continue de se dégrader en 2017 (- 0,6 %), mais dans des proportions moins importantes que lors des années précédentes, alors qu'au niveau national il est stable.

Comme en 2016, la perte des effectifs régionaux concerne toutes les filières, exceptée celle de l'industrie agro-alimentaire (+ 0,6 %) qui parvient à développer ses emplois depuis 2014. Les biens d'équipement accusent la plus importante baisse (- 2,8 %).

## L'Indre-et-Loire, moteur de la croissance de l'emploi régional

Avec 2 200 emplois supplémentaires (+ 1,6 %), et aucun secteur en perte d'effectifs, l'Indre-et-Loire est le département le plus dynamique du Centre-Val de Loire en 2017. Cette croissance est portée par le tertiaire marchand (+ 2,2 %), avec notamment une hausse de l'intérim plus importante que celle enregistrée en France hors Mayotte (respectivement + 10,3 % et + 8,2 %). Les emplois salariés sont de nouveau en hausse dans la construction et se stabilisent dans l'industrie après 10 années de baisse (*figure 4*).

Le Loiret crée également des emplois en 2017 (+ 1,1 %), mais quatre fois moins que durant l'année 2016.
Le secteur du tertiaire marchand y poursuit sa croissance (+ 1,6 %) et la construction repart à la hausse (+ 0,7 %). L'industrie est le seul secteur qui perd des effectifs salariés.

Après neuf années de recul, l'emploi salarié repart à la hausse dans l'Indre en 2017 (+ 0,3 %). Les effectifs dans les secteurs de la construction et du tertiaire marchand rebondissent (respectivement + 1,3 % et + 0,4 %), compensant ainsi les pertes que continue de subir l'industrie (- 0,2 %).

Dans le Loir-et-Cher et le Cher le nombre d'emplois salariés est stable. Les gains d'effectifs dans le tertiaire marchand (respectivement + 0,9 % et + 0,5 %), où l'intérim porte la croissance de ces emplois (respectivement + 8,7 % et + 5,8 %), viennent compenser le recul de l'industrie et de la construction.

L'Eure-et-Loir est le seul département de la région où l'emploi salarié diminue (- 0,8 %), et ce dans tous les secteurs. Le tertiaire marchand, en croissance depuis 2012, est en recul en 2017 dans ce seul département de la région, intérim compris. Les pertes d'emplois dans la construction ralentissent alors qu'elles s'accentuent dans l'industrie.■

## Pour en savoir plus

- L'emploi salarié reprend sa croissance dans la région, *Insee Conjoncture Centre-Val de Loire* n°19, avril 2018

## 1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

%

| Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008 | 2017 - T4 (en millier) | Glissement annuel | | Glissement annuel moyen 2016/2011 (1) | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Centre-Val de Loire | Centre-Val de Loire | France Hors Mayotte | Centre-Val de Loire | France Hors Mayotte |
| **Industrie** | **146,4** | **- 0,6** | **0,0** | **- 1,1** | **- 0,9** |
| Industrie agro-alimentaire | 20,0 | 0,6 | 1,2 | 0,2 | 0,2 |
| Énergie, eau, déchets, coséfaction et raffinage | 16,9 | - 0,8 | - 1,2 | - 0,2 | - 0,1 |
| Biens d'équipement | 23,2 | - 2,8 | - 0,2 | - 1,7 | - 1,4 |
| Matériels de transport | 10,4 | - 1,4 | - 0,1 | - 1,7 | - 1,2 |
| Autres branches industrielles | 76,0 | - 0,1 | 0,0 | - 1,4 | - 1,4 |
| **Construction** | **50,5** | **0,1** | **2,3** | **- 3,4** | **- 2,0** |
| **Tertiaire marchand** | **377,0** | **1,2** | **2,0** | **0,8** | **0,8** |
| Commerce | 108,7 | - 0,4 | 0,8 | - 0,3 | 0,1 |
| Transports | 48,7 | 1,0 | 0,6 | - 0,1 | - 0,0 |
| Hébergement - restauration | 29,0 | 3,7 | 3,4 | 0,2 | 1,1 |
| Information - communication | 13,7 | - 0,7 | 3,0 | - 0,5 | 0,9 |
| Services financiers | 28,8 | 0,5 | 0,4 | 0,3 | 0,5 |
| Services immobiliers | 7,1 | - 0,6 | - 0,7 | 0,4 | 0,2 |
| Services aux entreprises | 75,3 | 2,2 | 3,0 | 2,4 | 1,7 |
| Services aux ménages | 27,3 | - 0,3 | - 0,2 | 0,7 | 0,7 |
| Intérim | 38,4 | 4,8 | 8,2 | 4,2 | 3,1 |
| **Total** | **574,0** | **0,6** | **1,6** | **- 0,1** | **0,2** |

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs).
*Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee*

## 2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Centre-Val de Loire

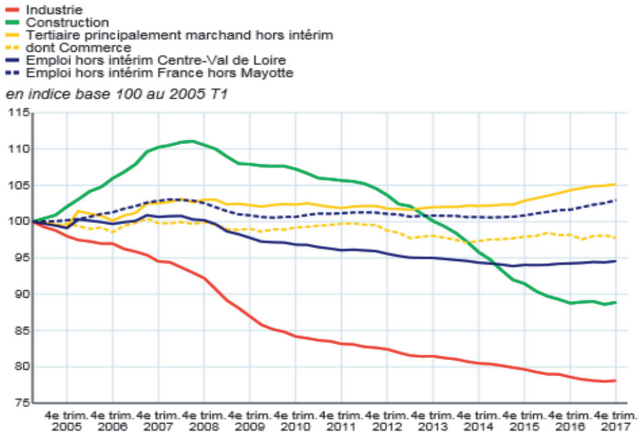


Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands er salariés des particuliers employeurs).
*Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee*

## 3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

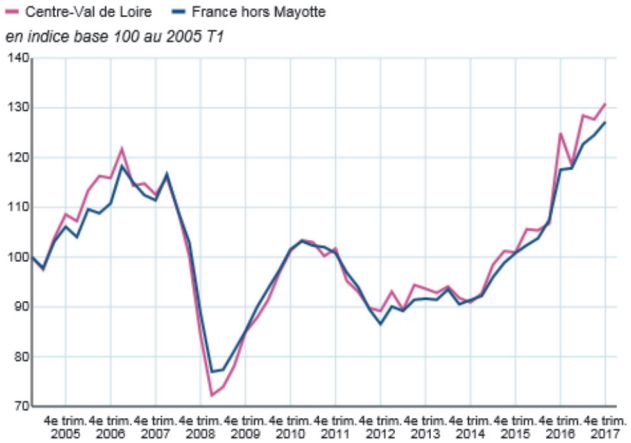


Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.
*Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee*

## 4 Emploi salarié par département et par secteur

%

| | 2017 T4 (en millier) | Glissement annuel | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Industrie | Construction | Tertiaire marchand | *dont commerce* | *dont intérim* | **Total** |
| Cher | 57,9 | - 0,1 | - 3,2 | 0,5 | - 1,3 | 5,8 | **0,0** |
| Eure-et-Loir | 86,1 | - 1,9 | - 0,6 | - 0,4 | - 1,3 | - 1,7 | **- 0,8** |
| Indre | 43,2 | - 0,2 | 1,3 | 0,4 | - 0,4 | 5,8 | **0,3** |
| Indre-et-Loire | 139,3 | 0,0 | 1,1 | 2,2 | - 0,1 | 10,3 | **1,6** |
| Loir-et-Cher | 71,7 | - 1,7 | - 0,4 | 0,9 | - 0,8 | 8,7 | **0,0** |
| Loiret | 175,8 | - 0,1 | 0,7 | 1,6 | 0,3 | 2,8 | **1,1** |
| **Centre-Val de Loire** | **574,0** | **- 0,6** | **0,1** | **1,2** | **- 0,4** | **4,8** | **0,6** |

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié en fin de trimestre (hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs).
*Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee*

# Chômage
# 2017 : baisse de la demande d'emploi

En 2017, la demande d'emploi, en catégorie A, recule à nouveau (- 1,0 %) en Centre-Val de Loire après la baisse plus marquée enregistrée en 2016 (- 3,9 %). Cette diminution, plus prononcée qu'au niveau métropolitain, profite particulièrement aux hommes et au public jeune (- 3,1 %) tandis que la demande d'emploi des femmes progresse de 1,2 %. Parallèlement, le taux de chômage diminue de 1,1 point pour s'établir à 8,3 % dans la région fin 2017.

Olivier Diel (Direccte Centre-Val de Loire), Yvonne Pinsel, Cyril Seguin (Pôle emploi)

Fin 2017, la région compte en données brutes, 128 700 demandeurs inscrits en catégorie A, c'est-à-dire n'ayant exercé aucune activité au cours du dernier mois de l'année (*figure 3*). Le recul annuel de la demande d'emploi enregistré en 2017 est le deuxième consécutif après les fortes progressions constatées entre 2008 et 2015.

La diminution de la demande d'emploi concerne tous les départements du Centre-Val de Loire. Elle est plus marquée dans le Loiret et le Loir-et-Cher (respectivement - 1,4 % et - 1,6 %) qu'en Eure-et-Loir (- 1,0 %), dans l'Indre (- 0,7 %), l'Indre-et-Loire (- 0,7 %) et le Cher (- 0,5 %).

## Recul confirmé des jeunes, légère baisse des seniors en catégorie A

En 2017 comme en 2016, la baisse de la demande d'emploi en catégorie A dans la région profite uniquement aux hommes : leur nombre diminue de 3,1 % tandis que celui des femmes augmente de 1,2 %.

Du côté des jeunes, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi (- 3,1 %) reste toujours plus marquée que dans les autres tranches d'âge. Ce recul du nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans fait suite à une diminution plus prononcée en 2016 (- 10,8 %). En 2017, seul le Loiret présente une légère hausse de 0,5 % de ses jeunes demandeurs d'emploi. Dans les cinq autres départements, les évolutions varient de - 7,0 % dans le Loir-et-Cher à - 3,2 % en Indre-et-Loire.

De moindre ampleur, des baisses sont aussi enregistrées chez les 25-49 ans (- 0,9 %). Enfin, pour les 50 ans ou plus, la demande d'emploi en catégorie A cesse d'augmenter dans la région (- 0,1 %), alors qu'elle progresse en France métropolitaine (+ 2,0 %).

Fin 2017, en Centre-Val de Loire, 34 400 seniors (50 ans ou plus) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A. Malgré la relative stabilité en 2017, cette population a triplé en dix ans. Les réformes successives qui ont vu le report de l'âge de la retraite, l'allongement progressif de la durée de cotisation et la suppression de la dispense de recherche d'emploi expliquent en partie cette forte progression.

## 47,1 % des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C sont inscrits depuis un an ou plus

De décembre 2016 à décembre 2017, le nombre des inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C (*définitions*) s'accroît de 1,5 % dans la région et de 2,5 % à l'échelle de la France métropolitaine. C'est le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie C, ayant eu une activité réduite longue, qui progresse le plus fortement en un an en région, soit + 6,2 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, c'est-à-dire inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi en catégorie A, B ou C progresse de 2,6 % en Centre-Val de Loire, rythme moins soutenu qu'au niveau métropolitain (+ 5,4 %). Fin 2017, ce public représente 47,1 % de la demande d'emploi régionale, soit 2,1 points de plus qu'en moyenne nationale. Sur les 104 300 demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pôle emploi fin 2017, 56,9 % le sont depuis deux ans ou plus.

La durée moyenne des inscriptions atteint 20 mois en décembre 2017 et s'accroît légèrement par rapport à décembre 2016 (19 mois). Elle s'élève à 31 mois pour les seniors alors qu'elle est de 8 mois pour les demandeurs âgés de moins de 25 ans.

## Amplification du nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle emploi

En 2017, plus de 317 000 offres d'emploi, déposées par les employeurs (*figure 5*), mais également transmises par les partenaires de Pôle emploi ont été diffusées dans la région. Les offres d'emploi en CDI représentent près de 46 % de ce total, les contrats intérimaires 32 % et les offres en CDD 18 % (*figure 6*).

## Forte baisse du taux de chômage

En cohérence avec la diminution du nombre de demandeurs d'emploi, le taux de chômage baisse fortement, de 1,1 point en région comme en France métropolitaine, au cours de l'année 2017 (*figure 1*). C'est au dernier trimestre que l'amélioration est la plus nette. Fin 2017, le taux de chômage s'élève ainsi à 8,3 % en Centre-Val de Loire contre 8,6 % au niveau national, l'écart étant resté stable tout au long de l'année (*figure 2*). Tous les départements de la région profitent de baisses d'ampleur équivalente. Le Cher reste ainsi le département le plus touché avec un taux de chômage de 9,3 % au dernier trimestre 2017, contrairement au Loir-et-Cher où 7,5 % des actifs sont au chômage.

## Des politiques de l'emploi en pleine évolution

Avec 13 500 nouveaux contrats d'apprentissage en 2017 en Centre-Val de Loire, dont 95 % dans le secteur privé, les entrées dans ce dispositif augmentent pour la deuxième année consécutive (*figure 4*). En 2018, dans le but d'accélérer ce développement, une réforme de l'apprentissage est en projet sur de nombreux volets : modification du financement, simplification des démarches pour les entreprises, assouplissement des conditions d'accès, etc.

En 2017, la refonte du système d'emploi aidé a entraîné de fortes baisses des entrées dans les dispositifs existants. À partir de janvier 2018, les emplois aidés sont transformés en Parcours emploi compétences (*définitions*). Destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail, ils sont uniquement prescrits dans le cadre de contrats uniques d'insertion–contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (*définitions*) dans le secteur non marchand . Plus aucune entrée en emploi d'avenir n'est possible en 2018.

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) (*définitions*) a remplacé le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) (*définitions*) en 2017. Il s'agit du nouveau cadre d'accompagnement des jeunes vers l'emploi par les missions locales. La Garantie jeunes constitue désormais une modalité spécifique du PACEA.■

### Pour en savoir plus

- Portail marché du travail de Pôle emploi
- Les statistiques trimestrielles du marché du travail sur le site de la Direccte Centre-Val de Loire
- Le Parcours emploi compétences
- Le Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

## 1 Taux de chômage

% de la population active

| | 2016 T4 | 2017 T1 | 2017 T2 | 2017 T3 | 2017 T4 (p) | Évolution 2017T4/ 2016T4 (points de %) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Cher | 10,3 | 9,9 | 9,7 | 10,0 | 9,3 | - 1,0 |
| Eure-et-Loir | 9,5 | 9,0 | 8,9 | 9,2 | 8,4 | - 1,1 |
| Indre | 9,8 | 9,4 | 9,2 | 9,3 | 8,7 | - 1,1 |
| Indre-et-Loire | 9,1 | 8,7 | 8,6 | 8,7 | 8,1 | - 1,0 |
| Loir-et-Cher | 8,5 | 8,1 | 8,0 | 8,1 | 7,5 | - 1,0 |
| Loiret | 9,6 | 9,1 | 9,0 | 9,1 | 8,3 | - 1,3 |
| **Centre-Val de Loire** | **9,4** | **9,0** | **8,8** | **9,0** | **8,3** | **- 1,1** |
| France métropolitaine | 9,7 | 9,3 | 9,1 | 9,3 | 8,6 | - 1,1 |

p : données provisoires.
Note : données CVS.
*Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé*

## 2 Évolution trimestrielle du taux de chômage

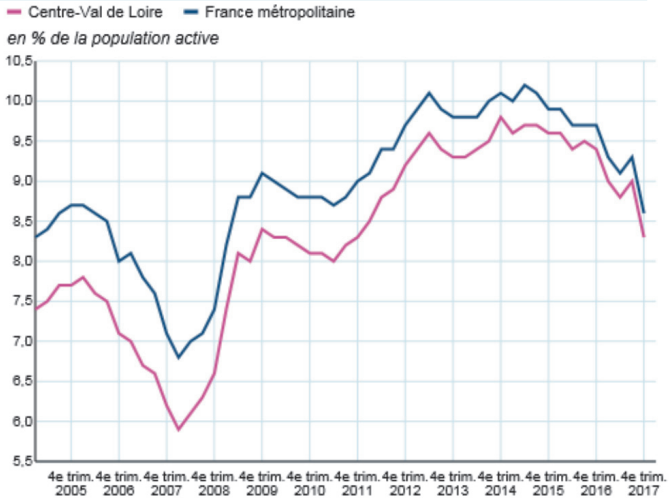


Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
*Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé*

## 3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

nombre, %

| | Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (millier) | | Glissement annuel (1) | |
|---|---|---|---|---|
| | Catégories A, B, C | Catégorie A | Catégories A, B, C | Catégorie A |
| Hommes | 106,1 | 66,0 | - 0,3 | - 3,1 |
| Femmes | 115,4 | 62,7 | 3,2 | 1,2 |
| Moins de 25 ans | 32,8 | 19,1 | - 1,4 | - 3,1 |
| 25 à 49 ans | 133,7 | 75,2 | 1,5 | - 0,9 |
| 50 ans ou plus | 55,0 | 34,4 | 3,2 | - 0,1 |
| Inscrits depuis un an ou plus | 104,3 | nd | 2,6 | nd |
| **Centre-Val de Loire** | **221,5** | **128,7** | **1,5** | **- 1,0** |
| France métropolitaine | 5 683,2 | 3 523,6 | 2,5 | - 0,2 |

nd : données non disponibles.
(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.
Note : données brutes.
*Sources : Pôle emploi ; Dares*

## 4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi en région Centre-Val de Loire

nombre, %

| | 2016 | 2017 (p) | Évolution 2017/2016 |
|---|---|---|---|
| **Contrats en alternance** | | | |
| Contrats d'apprentissage du secteur privé | 12 464 | 12 903 | 3,5 |
| Contrats d'apprentissage du secteur public | 577 | 644 | 11,6 |
| **Emplois aidés du secteur marchand** | | | |
| Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE) | 2 077 | 985 | - 52,8 |
| Emplois d'avenir | 768 | 154 | - 79,9 |
| **Emplois aidés du secteur non marchand** | | | |
| Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) | 8 570 | 6 942 | - 19,0 |
| Emplois d'avenir | 2 545 | 1 446 | - 43,2 |
| **Mesures d'accompagnement des jeunes** | | | |
| Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) | 2 860 | /// | /// |
| Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) (1 et 2) | /// | 9 044 | /// |

p : données provisoires
/// : absence de donnée due à la nature des choses.
(1) : le chiffre de 2017 n'est pas comparable avec 2016, il concerne les contrats de janvier à novembre.
(2) : le PACEA a remplacé le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) en 2017.
Note : extraction en mai 2018
*Source : DARES*

## 5 Nombre d'offres diffusées par Pôle Emploi par domaine professionnel en région Centre-Val de Loire

*nombre, %*

| Domaine professionnel* | 2017 | Part |
|---|---|---|
| Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux | 5 145 | 1,6 |
| Arts et façonnage d'ouvrages d'art | 473 | 0,1 |
| Banque, assurance, immobilier | 12 731 | 4,0 |
| Commerce, vente et grande distribution | 48 029 | 15,1 |
| Communication, média et multimédia | 2 130 | 0,7 |
| Construction, bâtiment et travaux publics | 29 191 | 9,2 |
| Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation | 20 858 | 6,6 |
| Industrie | 53 488 | 16,9 |
| Installation et maintenance | 23 557 | 7,4 |
| Santé | 18 962 | 6,0 |
| Services à la personne et à la collectivité | 30 824 | 9,7 |
| Spectacle | 929 | 0,3 |
| Support à l'entreprise | 37 865 | 11,9 |
| Transport et logistique | 33 196 | 10,5 |
| **Total** | **317 378** | **100,0** |

* au sens de la codification ROME de Pôle emploi
*Source : Pôle emploi (données brutes)*

## 6 Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle emploi par type de contrat en région Centre-Val de Loire

*nombre, %*

| Type de contrat | 2016 | 2017 | Part (en 2017) |
|---|---|---|---|
| Contrat à durée déterminée | 52 180 | 57 417 | 18,1 |
| Contrat à durée indéterminée | 104 748 | 145 432 | 45,8 |
| Contrat intérimaire | 78 644 | 101 393 | 31,9 |
| Contrat saisonnier | 3 033 | 2 478 | 0,8 |
| Autres | 8 039 | 10 658 | 3,4 |

*Source : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi (données brutes)*

# Démographie des entreprises
# Rebond des créations et baisse des défaillances

En 2017, les créations d'entreprises repartent à la hausse en Centre-Val de Loire grâce au rebond des nouveaux entrepreneurs individuels, y compris micro-entrepreneurs et au nombre record de nouvelles sociétés. Cette dynamique de création est toutefois moins marquée qu'en France métropolitaine. Les services aux particuliers et ceux aux entreprises restent les principaux moteurs de cette croissance. Les défaillances se replient dans la région, excepté dans l'industrie et les services aux particuliers.

Ludovic Rais, Insee Centre-Val de Loire

Après une stabilité en 2016, les créations d'entreprises dans le secteur marchand non agricole progressent de 3,5 % en 2017 en Centre-Val de Loire. Cette hausse, la première depuis 2014, est moins marquée qu'en France métropolitaine (+ 6,8 %). En 2017, 14 900 entreprises marchandes non agricoles ont été créées dans la région : 10 200 entreprises individuelles, y compris micro-entrepreneurs, et 4 700 sociétés (*figure 2*). Le taux de création s'établit à 11,8 % dans la région (18,2 % en métropole) et varie de 9,3 % dans l'Indre à 13,2 % en Indre-et-Loire.

La création d'entreprises progresse très fortement dans ce département (+ 10,3 %). Elle s'accroît également dans le reste du Centre-Val de Loire hormis dans le Loiret qui, après avoir été le département le plus dynamique en 2016, enregistre une baisse de 1,1 % du nombre de créateurs (*figure 1*).

## Relance des créations d'entreprises individuelles et nombre record de nouvelles sociétés

En repli les deux années précédentes, les nouvelles entreprises individuelles, y compris micro-entrepreneurs, sont à nouveau plus nombreuses en 2017 (+ 3,6 %). Cette progression est cependant moins soutenue qu'en France métropolitaine (+ 7,9 %). Les hausses sont plus marquées en Indre-et-Loire (+ 12,8 %) et dans l'Indre (+ 4,5 %). Les créations d'entreprises individuelles, y compris micro-entrepreneurs, reculent en Eure-et-Loir (- 3,1 %).

Le nombre de sociétés créées dans la région progresse de 3,2 %. Cette augmentation se poursuit depuis 2013 et atteint un nombre record en 2017, aussi bien en Centre-Val de Loire qu'en métropole. Dans la région, près d'un porteur de projet sur trois fonde une société (*figure 3*). Avec respectivement + 15,2 % et + 10,7 %, l'Eure-et-Loir et le Cher sont les départements moteurs de cette progression. La création du nombre de nouvelles sociétés se réduit en revanche dans l'Indre (- 6,5 %) et le Loiret (- 4,7 %).

## Plus d'une création sur deux dans les services

En Centre-Val de Loire, à l'instar de la France métropolitaine, plus d'un créateur sur deux se lance dans le secteur des services aux particuliers ou aux entreprises. Le nombre de créations progresse de 4,4 % dans les services aux particuliers et de 6,9 % dans les services aux entreprises (*figure 4*). Dans ces derniers, cette évolution résulte aussi bien de l'augmentation du nombre de nouveaux entrepreneurs individuels, y compris micro-entrepreneurs (+ 5,8 %) que de sociétés (+ 8,8 %). Ces entrepreneurs exercent, entre autres, dans les activités de nettoyage, le conseil pour les affaires, l'immobilier… Dans les services aux particuliers, la hausse est uniquement soutenue par les créateurs d'entreprises individuelles, y compris micro-entrepreneurs (+ 5,4 %). Les porteurs de projet s'orientent plutôt vers les activités pour la santé humaine (infirmier, sage-femme…), les soins de beauté ou encore l'enseignement sportif.

À l'inverse, le nombre de sociétés nouvellement créées recule de 2,5 %.

Dans le secteur du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration, qui représente près de trois nouvelles entreprises sur dix, les créations stagnent en 2017 en Centre-Val de Loire (+ 0,6 %). Cette tendance ne suit pas celle observée pour les créateurs métropolitains, qui sont plus nombreux qu'en 2016 dans ce secteur (+ 6,5 %). Dans la région, la progression du nombre d'entrepreneurs individuels, y compris micro-entrepreneurs (+ 4,0 %), compense le recul des créations sous forme de sociétés.

En Indre-et-Loire et dans l'Indre, les porteurs de projet de ce secteur sont nettement plus nombreux en 2017 qu'en 2016 (respectivement + 14,7 % et + 9,4 %). La hausse est plus modérée en Eure-et-Loir (+ 3,5 %) et dans le Cher (+ 1,9 %), alors que dans le Loiret et le Loir-et-Cher les créateurs sont moins nombreux (respectivement - 9,6 % et - 7,6 %).

La construction est le seul secteur dans lequel les créations d'entreprises se contractent en 2017, que se soit en Centre-Val de Loire (- 0,7 %) ou en France métropolitaine (- 0,9 %). L'augmentation du nombre de nouvelles sociétés ne suffit pas à contrebalancer le décrochage de 6,4 % des nouveaux entrepreneurs individuels, y compris micro-entrepreneurs.

Après deux années de baisse, le nombre de porteurs de projet dans le secteur industriel s'accroît de nouveau en 2017 en Centre-Val de Loire (+ 6,5 %). Cette hausse est plus marquée qu'en métropole (+ 2,0 %), et est principalement soutenue par les créations dans le Cher (+ 31,5 %) et en Indre-et-Loire (+ 20,6 %). Le Loiret est le seul département à compter moins de nouvelles entreprises industrielles: - 14,1 %.

## Une baisse des défaillances moins prononcée qu'en 2016

L'augmentation des créations en Centre-Val de Loire s'accompagne d'un repli du nombre de défaillances d'entreprises (secteur agricole compris) de 2,8 %. Cette baisse intervient après une nette diminution en 2016 (- 16,8 %). Ainsi, en 2017, 1 915 entreprises ont cessé leur activité. La réduction des défaillances est cependant moins sensible qu'en France métropolitaine (- 6,0 %).

Le recul du nombre de défaillances d'entreprises est le plus marqué dans le Loiret (- 11,1 %). Les défaillances diminuent également dans l'Indre et en Indre-et-Loire. En revanche, le nombre de défaillances a cru dans les trois autres départements de la région, notamment en Eure-et-Loir (+ 6,6 %).

Les services aux entreprises est le secteur d'activité où le nombre de redressements judiciaires se replie le plus : - 18,2 % (*figure 5*). Dans la construction, le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration, les défaillances se maintiennent à un niveau semblable à 2016. Contrairement à la France métropolitaine, le secteur industriel et celui des services aux particuliers enregistrent un nombre accru de défaillances en Centre-Val de Loire. ■

## Pour en savoir plus

- «Les entreprises créées en 2010 : 5 ans après un bilan contrasté », *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°38, décembre 2017

## 1 Créations et défaillances d'entreprises par département

%

| | Créations (1) | | | | | | Défaillances d'entreprises (2) | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Sociétés | | Entreprises individuelles yc. micro-entrepreneurs | | Total | | | |
| | nombre | évolution 2017/2016 | nombre | évolution 2017/2016 | nombre | évolution 2017/2016 | nombre | évolution 2017/2016 |
| Cher | 413 | 10,7 | 1 009 | 1,6 | 1 422 | 4,1 | 257 | 1,6 |
| Eure-et-Loir | 854 | 15,2 | 1 575 | - 3,1 | 2 429 | 2,7 | 354 | 6,6 |
| Indre | 243 | - 6,5 | 759 | 4,5 | 1 002 | 1,6 | 171 | -8,1 |
| Indre-et-Loire | 1 220 | 4,7 | 2 919 | 12,8 | 4 139 | 10,3 | 422 | -3,7 |
| Loir-et-Cher | 642 | 3,0 | 1 222 | 0,4 | 1 864 | 1,3 | 269 | 1,5 |
| Loiret | 1 340 | - 4,7 | 2 717 | 0,8 | 4 057 | - 1,1 | 442 | -11,1 |
| **Centre-Val de Loire** | **4 712** | **3,2** | **10 201** | **3,6** | **14 913** | **3,5** | **1 915** | **-2,8** |
| France métropolitaine | 191 186 | 4,8 | 384 014 | 7,9 | 575 200 | 6,8 | 53 142 | -6,0 |

Note : données brutes, en date de jugement pour les défaillances d'entreprises.
(1) : ensemble des activités marchandes non agricoles.
(2) : y compris agriculture.
*Sources : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene); Banque de France, Fiben (extraction au 20/03/18)*

## 2 Créations d'entreprises en Centre-Val de Loire

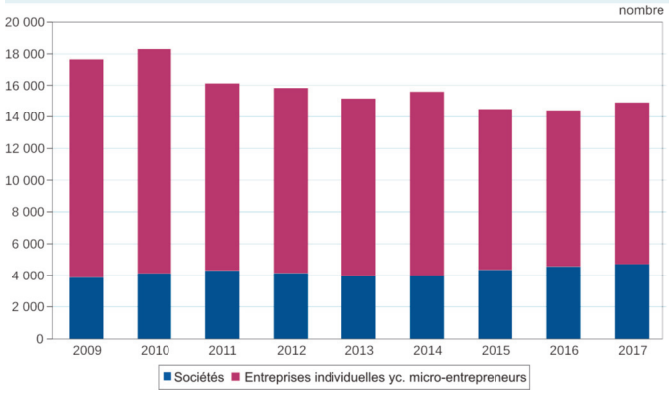


Note : données brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
*Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)*

## 3 Créations d'entreprises par secteur d'activité en Centre-Val de Loire, en 2017

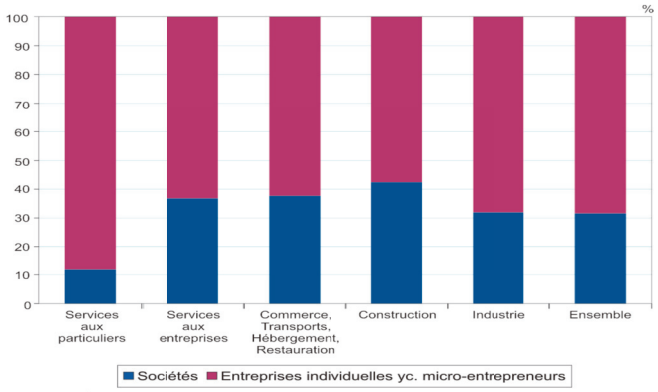


Note : données brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
*Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)*

## 4 Évolution annuelle des créations d'entreprises entre 2016 et 2017 selon le secteur d'activité

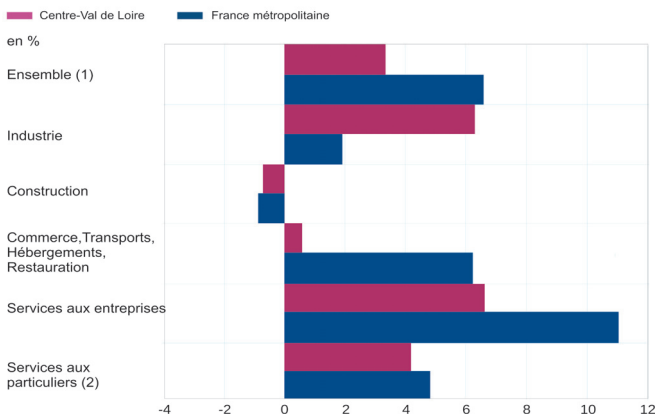


Note : données brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
*Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene)*

## 5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2016 et 2017 selon le secteur d'activité

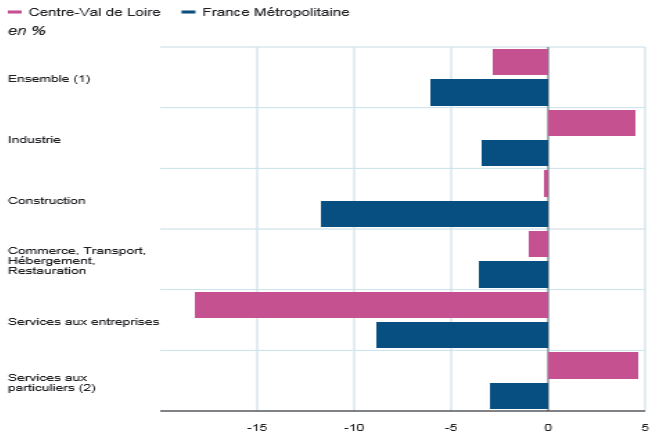


(1) y compris agriculture.
(2) hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
Note : données brutes, en date de jugement.
*Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/2018)*

# Construction

# Des signes encourageants

En 2017, les autorisations et les mises en chantier de logements neufs connaissent une nouvelle progression, tandis que la surface autorisée de locaux non résidentiels est en recul. La promotion immobilière privée enregistre une hausse marquée du nombre de réservations à la vente pour la troisième année consécutive. Le secteur des travaux publics connaît pour sa part un léger mieux..

Fabio Dos Santos Pereira (DREAL Centre-Val de Loire), Issiaka Bagaté (CERC Centre-Val de Loire)

## Construction neuve : une année en demi-teinte

Le nombre de logements autorisés en 2017 en région Centre-Val de Loire s'établit à plus de 12 800, soit une croissance pour la troisième année consécutive. Cette hausse de 5,4 % est toutefois moins importante que celle de France métropolitaine (+ 8,0 %) (*figures 1 et 3*).

Les logements individuels en sont l'unique moteur, au nombre de 7 800 soit 15,3 % de plus qu'en 2016. Le nombre de logements collectifs autorisés est en recul (- 7,0 %) et s'élève à environ 5 000.

Dans tous les départements, le nombre de logements autorisés est en progression, à l'exception du Cher qui connaît une baisse de 11,7 %. Les départements de l'Indre et du Loiret se démarquent avec une hausse importante, respectivement de 14,5 % et de 10,8 %.

La reprise des mises en chantier observée en 2016 se poursuit. Ainsi, 11 700 logements ont été commencés en 2017 en Centre-Val de Loire, soit une hausse de 22,6 %, supérieure à celle enregistrée au niveau national (+ 16,8 %).

Cette progression particulièrement nette concerne tant le secteur individuel, avec plus de 7 000 logements commencés (+ 24,2 %), que le secteur collectif, avec près de 4 700 mises en chantier (+ 20,4 %).

Elle concerne également tous les départements de la région quoi que dans des proportions très différentes. L'Eure-et-Loir et l'Indre connaissent une évolution modérée (+ 2,5 % et + 5,2 %), tandis que la croissance est plus significative dans les autres départements (de + 25,0 % pour le Loiret à + 41,4 % pour le Cher). L'Indre-et-Loire et le Loiret regroupent les deux tiers des logements commencés.

À l'inverse, la construction de locaux non résidentiels a diminué en 2017 : près de 1,33 million de mètres carrés, soit 300 000 m² de moins que durant l'année 2016. Il s'agit d'un recul beaucoup plus marqué qu'au niveau national : - 19,5 %, contre - 1,3 % (*figures 2 et 4*).

Plus de la moitié de la surface totale autorisée concerne des locaux liés aux exploitations agricoles ou forestières ou aux entrepôts. La surface autorisée est en baisse pour la majorité des types de locaux (artisanat, bureaux, commerce, entrepôt, exploitation agricole, service public), stagne pour les locaux liés aux exploitations agricoles et progresse pour les locaux liés à l'industrie et à l'hébergement hôtelier.

La surface de locaux mis en chantier en revanche a fortement augmenté en Centre-Val de Loire, + 25,9 %, pour s'établir à plus de 1,09 million mètre carrés. Cette hausse est plus marquée qu'au niveau national (+ 3,8 %).

## Promotion immobilière privée : une activité en nette progression

L'activité de promotion immobilière privée augmente en 2017 (*figure 5*).

Près de 2 500 logements ont été mis en vente au niveau régional, soit 9,7 % de plus qu'en 2016, alors que la tendance est inverse au niveau national avec un repli de 4,3 %.

De plus, le nombre de logements réservés à la vente en région connaît, pour la troisième année consécutive, une progression marquée. Avec près de 2 700 logements réservés à la vente, la hausse est de 21,2 % sur un an, bien supérieure à celle enregistrée au niveau national (+ 2,1 %).

Entre 2016 et 2017, le prix moyen au mètre carré d'un appartement augmente de 1,9 % pour atteindre 3 172 euros. À l'opposé, le prix moyen d'une maison individuelle, qui s'établit à 202 849 euros fin 2017, recule de 1,3 %. Au niveau national, les prix moyens augmentent par rapport à 2016 pour les appartements comme pour les maisons.

Enfin, le stock de logements disponibles s'établit à plus de 2 000 unités à la fin de l'année 2017, soit 8,2 % de moins qu'en 2016.

## Travaux Publics : légère reprise d'activité

Après une baisse continue de 10 ans depuis la crise de 2007, l'activité du secteur des travaux publics a atteint en 2017 son point le plus bas. Le secteur se trouve aujourd'hui dans un axe de reprise plutôt relatif.

70 % de son activité étant liée au public, il continue de faire face à la politique de baisse des dotations de l'État et des collectivités.

L'activité est toutefois boostée aujourd'hui par la dynamique du secteur privé, qui contribue à la reprise du secteur, notamment dans le département du Loiret

On observe une légère reprise au niveau des carnets de commandes, mais les prix ne bougent pas, ce qui génère des problèmes de rentabilité pour les entreprises.

Au niveau de l'emploi, les entreprises ont beaucoup eu recours à l'intérim pour compenser les pertes d'emploi permanentes qui se sont faites au fil de l'eau. On observe à présent un redémarrage progressif de l'emploi en région.■

## Pour en savoir plus

- http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/enquetes-et-statistiques-r55.html
- Source : CERC Centre-Val de Loire

## 1 Logements autorisés et commencés par département

nombre, %

| | Logements autorisés | | | Logements commencés | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2017 | Évolution 2017/2016 | Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) | 2017 | Évolution 2017/2016 | Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) |
| Cher | 800 | - 11,7 | - 17,0 | 900 | 41,4 | - 17,7 |
| Eure-et-Loir | 2 000 | 8,5 | - 3,9 | 1 500 | 2,5 | - 5,8 |
| Indre | 500 | 14,5 | - 13,8 | 400 | 5,2 | - 13,2 |
| Indre-et-Loire | 4 400 | 1,8 | 0,4 | 4 200 | 26,3 | - 3,6 |
| Loir-et-Cher | 1 300 | 7,2 | - 7,3 | 1 100 | 30,4 | - 11,8 |
| Loiret | 3 900 | 10,8 | - 8,3 | 3 600 | 25,0 | - 5,8 |
| **Centre-Val de Loire** | **12 800** | **5,4** | **- 6,2** | **11 700** | **22,6** | **- 7,2** |
| France métropolitaine | 482 600 | 8,0 | - 2,2 | 415 000 | 16,8 | - 3,0 |

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
Champ : France métropolitaine.
*Source : SOeS, Sit@del2, Extraction au 28 mars 2018*

## 2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

%

| | Centre-Val de Loire | | | France métropolitaine | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Surfaces autorisées en 2017 (millier de m²) | Évolution 2017/2016 | Évolution moyenne annuelle 2016/2011 (1) | Évolution 2017/2016 | Évolution moyenne annuelle 2016/2011 (1) |
| Artisanat | 46 | - 4,7 | - 10,7 | 5,1 | - 3,1 |
| Bureaux | 90 | - 25,8 | - 2,9 | 7,9 | - 3,3 |
| Commerce | 142 | - 34,6 | 5,3 | - 0,6 | - 0,5 |
| Entrepôt | 360 | - 32,7 | 25,0 | - 3,6 | 8,2 |
| Exploitation agricole ou forestière | 383 | 0,4 | - 5,5 | - 5,4 | - 4,0 |
| Hébergement hôtelier | 30 | 124,9 | - 15,7 | 11,7 | 2,2 |
| Industrie | 127 | 4,5 | - 9,1 | - 6,8 | - 1,8 |
| Service public ou d'intérêt collectif | 153 | - 28,8 | - 6,3 | 0,6 | - 7,8 |
| **Ensemble** | **1 331** | **- 19,5** | **0,7** | **- 1,3** | **- 2,3** |

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Note : données brutes provisoires en date réelle.
*Source : SOeS, Sit@del2, extraction au 28 mars 2018*

## 3 Évolution de la construction de logements

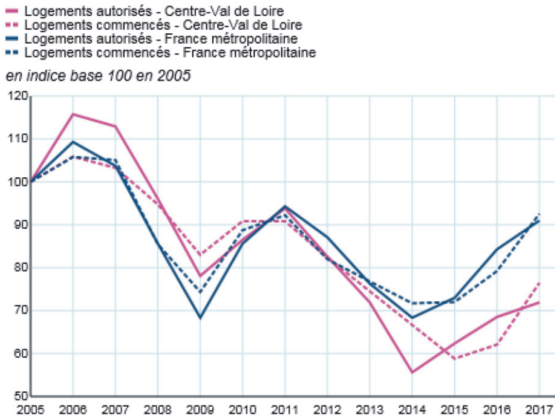


Note : données brutes provisoires en date réelle.
Champ : logements individuels et collectifs et en résidence.
*Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018*

## 4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

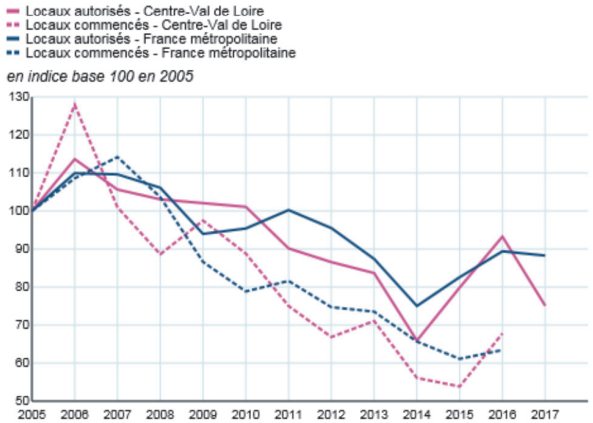


Note : données brutes provisoires en date réelle.
*Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018*

## 5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Centre-val de Loire

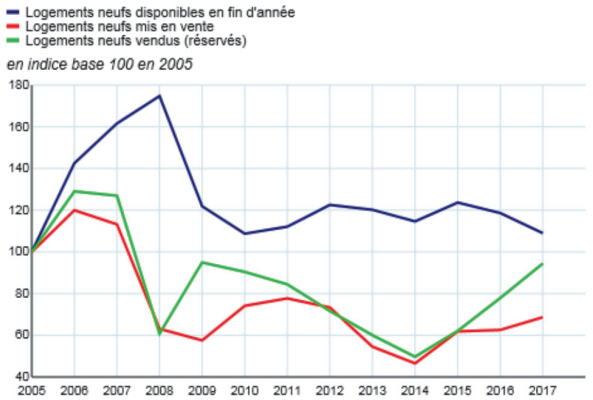


Note : données redressées pour 2017.
Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
*Source : SDES, Enquête ECLN*

# Tourisme
# L'activité touristique au beau fixe

En 2017, la fréquentation touristique en Centre-Val de Loire atteint un nombre de nuitées record, tant dans l'hôtellerie que dans les campings. L'évolution favorable est à la fois liée au maintien des réservations des touristes français à un niveau élevé, et à une recrudescence des nuitées internationales. Le taux d'occupation et la durée de séjour dans les hôtels et les établissements de plein air sont cependant parmi les plus bas de métropole.

Ludovic Rais, Insee Centre-Val de Loire

La fréquentation touristique dans les hôtels et les campings du Centre-Val de Loire en 2017 n'a jamais été aussi élevée depuis 2010. Ainsi, près de 8 millions de nuitées ont été passées dans les établissements touristiques de la région, soit une augmentation de 4,4 % par rapport à 2016 (*figure 1*). Cette progression est un peu moins importante qu'en France métropolitaine (+ 5,2 %), qui enregistre également une fréquentation record. Les effets de calendrier (Pâques en avril et ponts en mai) et la météo clémente du début de saison ont été propices à l'activité touristique. En Centre-Val de Loire, l'accroissement du nombre de nuitées est plus élevé dans les campings (+ 9,6 %) que dans les hôtels (+ 2,8 %).

La fréquentation étrangère progresse de 9,2 % dans les hôtels et campings de la région. Un peu plus d'une nuitée sur quatre est réservée par un étranger alors que cette proportion s'élève à une sur trois en métropole. La clientèle française a également été plus assidue en 2017 (+ 2,7 %). Cette augmentation est soutenue quasi exclusivement par la présence accrue des Français dans les campings (+ 12,5 %), la fréquentation de la clientèle nationale étant relativement stable dans les hôtels (+ 0,6 %).

En Centre-Val de Loire, près de trois nuitées touristiques sur quatre sont concentrées dans les départements ligériens. La fréquentation des hôtels et campings croît dans les six départements, notamment dans le Loir-et-Cher (+ 7,2 %) et l'Indre (+ 6,1 %). La hausse est plus modérée dans le Cher (+ 0,6 %).

## Une fréquentation inédite dans les hôtels…

Les 678 hôtels de la région représentent 3,7 % du parc métropolitain et offrent une capacité de 20 400 chambres. La fréquentation touristique dans ces hôtels dépasse les 5,96 millions de nuitées en 2017, un niveau sans précédent.

La progression de la fréquentation hôtelière est majoritairement liée à un regain de présence de la part de la clientèle internationale (+ 11,3 % après une baisse de 13,2 % en 2016). Dans les hôtels de la région, un peu plus d'une nuitée sur cinq a été passée par un étranger. Cette proportion est toutefois bien moindre qu'en France métropolitaine (plus d'une sur trois). Les touristes britanniques, malgré une présence un peu moins marquée (- 0,4 % ), sont toujours les plus nombreux à dormir dans les établissements hôteliers du Centre-Val de Loire. Les Espagnols et les Allemands ont séjourné plus massivement qu'en 2016 dans les hôtels de la région (respectivement + 20,7 % et + 14,3 %).

La fréquentation des Français progresse légèrement en Centre-Val de Loire en 2017 (+ 0,6 %) et atteint ainsi un nombre record de nuitées (4,67 millions).

Le nombre de nuitées dans les hôtels augmente dans tous les départements hormis dans le Cher (*figure 2*). L'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir atteignent un niveau inédit et le Loiret s'en rapproche.

La hausse du nombre de nuitées se répercute dans tous les hôtels exceptés ceux classés une ou deux étoiles. La progression la plus sensible concerne les hôtels non classés (+ 11,2 %) (*figure 3*). En 2017, deux nuitées sur cinq sont passées dans des établissements trois étoiles, une sur trois dans des une ou deux étoiles.

Bien qu'ayant progressé de 2,3 points par rapport à 2016, le taux d'occupation des hôtels du Centre-Val de Loire reste parmi les plus faibles des treize régions métropolitaines. La durée moyenne de séjour est également parmi les moins longues de métropole.

## …et dans l'hôtellerie de plein air

Les 247 campings du Centre-Val de Loire proposent près de 19 200 emplacements.

Sur la saison 2017 (d'avril à septembre), le nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air frôle les 2 millions, un record. La progression de ces dernières est plus marquée dans la région (+ 9,6 %) qu'en France métropolitaine (+ 5,5 %). Tous les départements, excepté l'Eure-et-Loir, contribuent à cette évolution positive (*figure 4*).

Avec près d'1,13 millions de nuitées, les touristes français n'ont jamais autant séjourné dans les campings de la région. L'augmentation de leur fréquentation (+ 12,5 %) est plus marquée qu'en métropole (+ 6,0 %). La clientèle étrangère a également été plus présente dans l'hôtellerie de plein air en 2017 (+ 6,0 %). Parmi elle, les Néerlandais, dont la fréquentation est en hausse (+ 7,0 %), et les Britanniques, qui sont moins venus qu'en 2016 (- 1,5 %), représentent plus de sept nuitées sur dix. Les Allemands ont été plus assidus qu'en 2016 (+ 15,8 %) et représentent une nuitée étrangère sur dix dans les campings.

En Centre-Val de Loire, près de quatre nuitées sur cinq sont passées dans des campings classés trois étoiles ou plus. La fréquentation touristique dans ces catégories d'établissement augmente de 14,8 % et soutient à elle seule la hausse du nombre de nuitées dans l'hôtellerie de plein air. Les touristes ont, en revanche, moins séjourné dans les établissements de classement inférieur ou non classés (*figure 5*).

À l'instar de celui des hôtels, le taux d'occupation des campings du Centre-Val de Loire est le plus faible des régions de métropole : 27,0 %, soit 8,5 points de moins que le taux métropolitain. Les touristes en Centre-Val de Loire séjournent moins longtemps dans un même établissement de plein air (3,0 jours contre 5,1 en moyenne dans le pays).■

**Pour en savoir plus**

- « Été 2017 : une saison touristique marquée par une nette hausse de la clientèle étrangère dans les hôtels », Insee Flash Centre-Val de Loire n°29, décembre 2017
- « Les hébergements collectifs touristiques en 2017 : une fréquentation record de 429 millions de nuitées », Insee Première n°1693, avril 2018
- « Les logements touristiques de particuliers proposés par Internet », Insee Analyses n°33, février 2017

## 1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

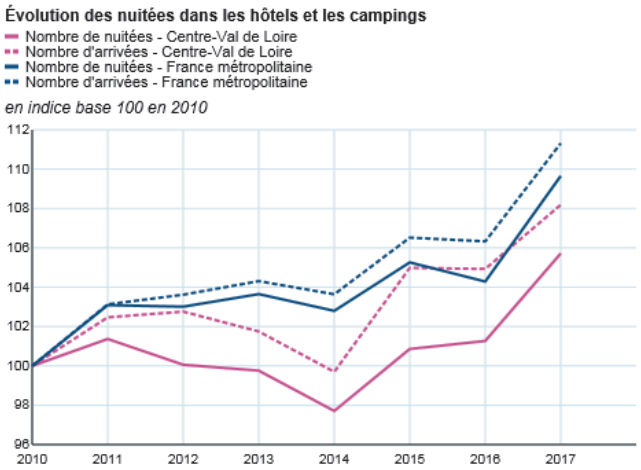


Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

*Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).*

## 2 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

%

| | Nombre de nuitées dans les hôtels | | | Part de nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère |
|---|---|---|---|---|
| | 2017 (milliers) | Évolution 2017/2016 | Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) | |
| Cher | 675 | - 0,4 | 1,7 | 17,4 |
| Eure-et-Loir | 688 | 5,8 | 1,1 | 20,7 |
| Indre | 407 | 4,1 | - 1,5 | 15,5 |
| Indre-et-Loire | 1 811 | 1,8 | 0,1 | 27,1 |
| Loir-et-Cher | 967 | 2,6 | 1,0 | 18,9 |
| Loiret | 1 414 | 3,9 | - 0,9 | 20,8 |
| **Centre-Val de Loire** | **5 962** | **2,8** | **0,2** | **21,7** |
| France métropolitaine | 209 934 | 4,9 | - 0,2 | 36,0 |

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période condidérée.
*Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)*

## 3 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

| | Nombre de nuitées en 2017 (milliers) | | Évolution 2017/2016 (%) | |
|---|---|---|---|---|
| | Centre-Val de Loire | France métropolitaine | Centre-Val de Loire | France métropolitaine |
| 1-2 étoiles | 1 981 | 56 235 | - 2,2 | - 2,8 |
| 3 étoiles | 2 342 | 78 477 | 3,0 | 4,7 |
| 4-5 étoiles | 877 | 53 326 | 7,1 | 9,8 |
| Non classés | 762 | 21 896 | 11,2 | 17,0 |
| **Total** | **5 962** | **209 934** | **2,8** | **4,9** |

*Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)*

## 4 Nombre de nuitées dans les campings par département

%

| | Nombre de nuitées dans les campings | | | Part de nuitées effectuées en 2017 | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 2017 (milliers) | Évolution 2017/2016 | Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) | par une clientèle étrangère | sur emplacements équipés |
| Cher | 120 | 6,5 | - 1,9 | 32,6 | 22,7 |
| Eure-et-Loir | 81 | - 1,0 | - 1,8 | 32,7 | 34,6 |
| Indre | 138 | 12,7 | - 1,8 | 28,5 | 32,1 |
| Indre-et-Loire | 646 | 8,6 | 0,1 | 39,8 | 36,9 |
| Loir-et-Cher | 754 | 13,7 | - 0,0 | 49,4 | 50,2 |
| Loiret | 253 | 4,4 | - 2,2 | 50,6 | 21,5 |
| **Centre-Val de Loire** | **1 992** | **9,6** | **- 0,6** | **43,3** | **38,7** |
| France métropolitaine | 123 971 | 5,5 | 1,0 | 31,3 | 52,0 |

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période condidérée.
Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts de France, Grand Est et Provence Alpes Côte d'Azur ont été enquêtées).
*Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)*

## 5 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

| | Nombre de nuitées en 2017 (milliers) | | Évolution 2017/2016 (%) | |
|---|---|---|---|---|
| | Centre-Val de Loire | France métropolitaine | Centre-Val de Loire | France métropolitaine |
| 1-2 étoiles | 349 | 15 871 | - 1,5 | - 3,2 |
| 3-4-5 étoiles | 1 551 | 102 398 | 14,8 | 8,0 |
| Non classés | 91 | 5 702 | - 18,4 | - 9,0 |
| **Total** | **1 992** | **123 971** | **9,6** | **5,5** |

*Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts de France, Grand Est et Provence Alpes Côte d'Azur ont été enquêtées).*
*Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)*

# Transport
# La reprise confirmée

En forte baisse depuis la crise de 2008, l'économie des transports amorçait en 2016 une légère reprise qui se confirme pleinement en 2017. Indicateur marquant du dynamisme de l'activité des transports sur le territoire, les volumes de marchandises sont en nette hausse entre 2016 et 2017. Sur cette même période, les immatriculations de véhicules neufs progressent également.

Fabien Guillemaut, DREAL Centre-Val de Loire

## Reprise marquée du transport de marchandises

Le retour à la hausse des flux routiers nationaux de marchandises (*définitions*) constaté en 2016 (+ 2,3 % de tonnes-kilomètres (*définitions*), par rapport à 2015) est largement confirmé en 2017. Près de 14,9 milliards de tonnes-kilomètres de marchandises ont circulé dans la région cette année, soit 15 % de plus que l'année précédente (*figure 2*). Cette croissance régionale est le double de la moyenne nationale (+ 8 %).

La demande intérieure y contribue, avec plus de 3 200 millions de tonnes-kilomètres de marchandises qui ont été transportées par route à l'intérieur des frontières régionales, tonnage le plus élevé depuis 10 ans. Dans le même temps, les flux d'échanges avec les autres régions françaises sont aussi en progression importante : + 13 % entre 2016 et 2017. Les volumes d'expéditions augmentent davantage que les volumes de réceptions. Ainsi, la « balance commerciale » de la région double en 2017 pour atteindre + 415 millions de tonnes-kilomètres.

Après cinq années de baisse continue, le fret aérien régional marque une forte hausse en 2017. La plateforme aéroportuaire de Châteauroux-Centre, unique aéroport de la région avec une activité de fret significative, a ainsi traité près de 6 700 tonnes de marchandises cette année, multipliant son activité par 2,4 en un an et retrouvant les niveaux d'activités constatés en 2011-2012.

## Des immatriculations en hausse continue

Les immatriculations de véhicules sont toujours plus nombreuses en région Centre-Val de Loire, poursuivant de manière similaire la tendance de l'année précédente. Près de 85 000 véhicules ont ainsi été immatriculés dans la région, soit une évolution de + 3,6 % par rapport à l'année précédente (*figure 1*).

Cette hausse cache toutefois des disparités en fonction de la destination des véhicules. Les immatriculations de véhicules industriels à moteur sont en stagnation (-0,6 % en 2017 par rapport à 2016), alors que les ventes de véhicules utilitaires légers sont en pleine croissance, plus de 15 000 d'entre eux (+ 7,4 % sur un an) ayant été immatriculés en 2017.

## Des pratiques plus durables

L'augmentation du parc de véhicules se traduit par une progression de la part de véhicules plus « propres ». Si les voitures diesel, génératrices de particules fines et de dioxydes d'azotes nuisibles à la santé et à l'environnement, ont longtemps été leaders du marché, les voitures à moteur essence sont en tête des ventes en 2017 (48,6 % des véhicules particuliers vendus en 2017) (*figure 4*). Les ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables ont presque atteint les 3 500 unités en 2017, soit 9,2 % des immatriculations de véhicules particuliers dans la région.

Les entreprises du transport routier suivent également ce mouvement de réduction des émissions de polluants et gaz à effet de serre, notamment au travers de la charte « Objectif $CO_2$ : les transporteurs s'engagent ». En 2017, 50 entreprises (contre 38 en 2016) sont ainsi engagées dans cette démarche (dont 14 ont déjà renouvelé leur engagement), ce qui représente 2 994 véhicules pour 3 171 conducteurs.

## Léger recul du transport aérien

Après de nombreuses années de hausse continue, l'activité aéroportuaire de passagers marque le pas en 2017 (*figure 3*). Elle pâtit surtout de la baisse de l'activité low cost de l'aéroport tourangeau : - 5,4 % entre 2016 et 2017 pour s'établir à près de 182 000 passagers. En conséquence, le nombre de passagers internationaux régresse de 4,4 % sur cette période alors que le nombre de passagers nationaux croît de 5,6 %. Grâce à l'ouverture de nouvelles liaisons aériennes, l'activité de transport de personnes de l'aéroport de Châteauroux-Centre augmente de manière importante en 2017 pour dépasser les 8 000 passagers transportés (+ 51 % par rapport à 2016).■

## Pour en savoir plus

- «Trois systèmes territoriaux dans la région pour autant de dynamiques d'emploi et de population », Insee Analyses Centre-Val de Loire n°42, février 2018
- « CGDD, Chiffres clés du transport »: édition 2018, mars 2018
- « Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire » : http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/
- « Observatoire régional des transports Centre-Val de Loire » : http://www.ort-centre.fr/

## 1 Immatriculations de véhicules neufs

nombre, %

| | Véhicules particuliers | | Véhicules utilitaires légers (1) | | Véhicules industriels à moteur (2) | | Ensemble des immatriculations (3) | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2017 | Évolution 2017/2016 | 2017 | Évolution 2017/2016 | 2017 | Évolution 2017/2016 | 2017 | Évolution 2017/2016 |
| Cher | 7 163 | - 0,6 | 1 492 | 8,1 | 202 | - 16,2 | 8 862 | 0,2 |
| Eure-et-Loir | 13 599 | 4,9 | 2 576 | 2,0 | 385 | - 9,2 | 16 578 | 4,0 |
| Indre | 5 300 | 5,5 | 1 000 | 0,3 | 190 | 10,5 | 6 506 | 5,0 |
| Indre-et-Loire | 15 883 | **- 1,2** | 4 436 | 13,3 | 374 | 11,3 | 20 724 | 1,7 |
| Loir-et-Cher | 7 429 | 1,7 | 1 530 | 7,7 | 203 | 35,3 | 9 171 | 3,2 |
| Loiret | 18 164 | 6,3 | 4 348 | 6,5 | 443 | - 8,5 | 22 983 | 6,1 |
| **Centre-Val de Loire** | **67 538** | **2,9** | **15 382** | **7,4** | **1 797** | **- 0,6** | **84 824** | **3,6** |
| France métropolitaine | 2 079 511 | 4,8 | 436 929 | 7,1 | 51 756 | 6,9 | 2 574 534 | 5,2 |

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.
(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.
(3) : y compris immatriculations de transports en commun.
Note : données brutes.
*Source : SOeS, Sidiv*

## 2 Transport de marchandises par la route

%

| Centre-Val de Loire | 2017 (p) (millions de tonnes-kilomètres transportées) | Évolution annuelle moyenne 2017/2014 (1) |
|---|---|---|
| Entrées dans la région | 5 604 | - 2,0 |
| Sorties de la région | 6 019 | 0,4 |
| Intérieur de la région | 3 260 | 8,8 |

p : données provisoires.
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : France métropolitaine hors Corse, données hors transport international.
*Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises*

## 4 Immatriculations de voitures particulières neuves par type de motorisation (part)

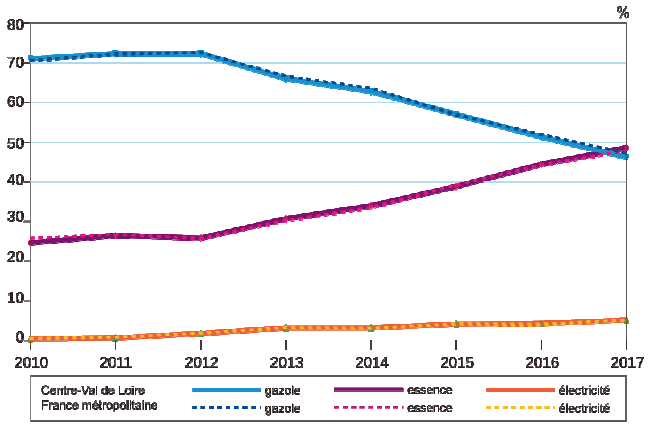


Note : données brutes.
*Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV*

## 3 Passagers des aéroports

nombre, %

| | Centre-Val de Loire | | | France métropolitaine | |
|---|---|---|---|---|---|
| | passagers en 2017 | Évolution 2017/2016 | Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) | Évolution 2017/2016 | Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1) |
| Lignes nationales | 31 367 | 5,6 | 15,3 | 3,4 | 1,0 |
| Lignes internationales | 168 089 | - 4,4 | 10,0 | 6,8 | 3,5 |
| Transit | 902 | 1 403,3 | - 33,9 | - 12,3 | - 7,6 |
| **Total** | **200 358** | **- 2,5** | **10,6** | **5,8** | **2,7** |
| *dont lignes à bas coût (low cost)* | *181 841* | *- 5,4* | *11,0* | *11,3* | 10,5 |
| Part des lignes à bas coût (low cost) | 90,8 | /// | /// | /// | /// |

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
/// : absence de donnée due à la nature des choses.
Note : données brutes.
*Source : Union des aéroports français*

# Agriculture

## La production est là, mais les prix n'y sont pas

Les grandes cultures se relèvent de la catastrophe de 2016 et affichent des rendements et une qualité satisfaisants. Les cours des céréales sont néanmoins décevants. La vendange est prometteuse mais un surcroît de volume aurait été le bienvenu. Les prix des productions légumières pâtissent d'un décalage entre les pics de production et une demande sensible aux variations météorologiques. Les productions fruitières sont plus robustes. Pour les productions animales, seuls les exports de broutards se distinguent. Les abattages sont dynamiques : la volaille reste prisée du consommateur. La baisse de la production de lait de vache améliore sensiblement le prix versé aux producteurs. Les cours des viandes restent moroses. Le cours du porc dévisse au second semestre.

Gaëtan Buisson, Draaf Centre-Val de Loire

### Retour à la normale en grandes cultures, mais des prix insuffisants

La campagne a été peu arrosée, lui permettant de rester très saine. L'absence de lessivage et les mauvais rendements de 2016 laissent un fort niveau de reliquat azoté, permettant de limiter la fertilisation. Par ailleurs, les conditions échaudantes de juin ont désavantagé les sols à faible réserve en eau (*figure 4 et 5*). Ces facteurs entraînent des rendements régionaux hétérogènes.

Le rendement du blé tendre est de 72 q/ha, soit la moyenne quinquennale 2011-2015 (*figure 1*). Les surfaces sont en baisse de 2,6 %. À l'inverse, le rendement du blé dur fléchit, avec 64 q/ha, soit deux quintaux de moins par hectare que la moyenne de la période 2011-2015. Avec 65 q/ha en 2017, les orges perdent trois quintaux par rapport à la moyenne quinquennale. Parallèlement, les surfaces dédiées ont cru de 30 % depuis 2010.

Les cultures de printemps affichent de bons résultats. Le rendement du maïs grain est de 106 q/ha, soit 10 quintaux de mieux que la moyenne quinquennale. Les cultures non irriguées sont satisfaisantes grâce aux quelques pluies estivales. Le tournesol a montré un rendement exceptionnel, à 31 q/ha, 7 quintaux au-dessus de la moyenne quinquennale. Les protéagineux ne sont pas en reste, avec un rendement record en pois protéagineux de 39 q/ha.

Le colza affiche un très bon rendement avec 38 q/ha, soit cinq quintaux au-dessus de la moyenne quinquennale. Les surfaces reculent de 13 % en raison de mauvaises conditions d'implantation.

Les cours des grandes cultures sont atones en 2017. La fermeté de l'euro face au dollar, l'abondance des récoltes mondiales (2 100 milliards de tonnes de céréales, record absolu) et l'intense concurrence de la mer Noire ont pesé sur les prix. Les cours du blé tendre, de l'orge de mouture rendu Rouen et du maïs rendu Bordeaux affichent quelques euros de mieux par rapport à l'an passé (respectivement 160 euros, 143 euros et 154 euros la tonne en moyenne annuelle) mais restent très en deçà de la moyenne 2011-2015. Le cours du colza a plongé en mai 2017, avec une moyenne annuelle sous la moyenne quinquennale (*figure 2*).

### Une petite vendange

La récolte de raisin de cuve est supérieure de 20 % à celle de 2016 et à peine plus élevée que la moyenne des cinq dernières années. Les épisodes de gel fin avril ont eu un impact très hétérogène, les pertes pouvant aller jusqu'à 90 % par endroits. Le Loir-et-Cher est le département le plus touché. La sécheresse estivale a également pénalisé les rendements. L'état sanitaire a été très bon tout au long de la campagne. Le millésime 2017 s'annonce de belle facture.

### Légumes et fruits : une offre légumière en décalage avec la demande

L'inadéquation temporelle des productions et de la demande a entraîné une fluctuation des prix des légumes tout au long de la campagne, avec des périodes de prix élevés suivies de périodes de prix anormalement bas. L'année a donc été plutôt moyenne dans l'ensemble.

La production de pommes et de poires est conforme à la moyenne, mais le prix des pommes a lui aussi souffert d'un déséquilibre entre offre et demande. Pour les poires, les prix, très bien orientés en début d'année, se sont tassés à l'automne.

### Productions animales : le secteur bovin ne sort pas de la crise

Le rendement régional des prairies est inférieur de 7 % au rendement de référence. Les ensilages de maïs montrent de bons niveaux de rendement.

Après deux années de baisse, le prix du lait de vache payé aux producteurs s'établit à 343 euros pour 1 000 litres, en hausse de 12 % par rapport à 2016. Les livraisons diminuent de 5 % et le nombre de vaches laitières baisse de 1 %.

Les prix des vaches de type « R » ont augmenté de 1,4 % sur un an, sans toutefois retrouver les niveaux d'avant crise laitière.

Au plus haut depuis 2012, le marché des broutards se porte plutôt bien et les exportations depuis le Centre-Val de Loire progressent de 4 % sur l'année.

En 2017, production et prix du lait de chèvre frémissent de 1 % sur un an (751 € /1 000 L). Le nombre de producteurs peine à se maintenir.

Le marché du porc charcutier a connu un pic en avril, à 1,69 €/kg avant de chuter lourdement en août, la demande chinoise ralentissant. Le cours n'est plus que de 1,29 €/kg en fin d'année.

### Engrais et amendements moins chers

Sur un an, le prix d'achat des intrants a baissé de 2 %, dans le sillage des deux années précédentes. Le rebond du prix de l'énergie amorcée en 2016 se poursuit en 2017, en dent de scie sous l'effet des variations des cours du pétrole. Le prix des engrais et amendements subit la plus forte baisse, les livraisons d'engrais ayant particulièrement diminué, du fait de trésoreries tendues et de reliquats élevés dans les sols (*figure 3*).■

### Pour en savoir plus

- http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/Les-bilans-annuels-de-l

## 1 Grandes cultures et oléoprotéagineux en 2017 en Centre-Val de Loire

| | Superficie (ha) | Rendement (q/ha) | Production (1 000 q) | Évolution de la production 2017/2016 (%) |
|---|---|---|---|---|
| Blé tendre | 665 105 | 72 | 47 673 | 57 |
| Blé dur | 86 005 | 64 | 5 538 | 157 |
| Orge, escourgeon | 306 790 | 65 | 20 064 | 30 |
| Avoine | 13 245 | 48 | 641 | 131 |
| Maïs-grain (hors semences) | 113 100 | 106 | 12 028 | 46 |
| *Maïs grain irrigué* | *75 750* | *116* | *8 796* | *29* |
| *Maïs grain non irrigué* | *37 350* | *87* | *3 232* | *130* |
| Triticale | 23 260 | 48 | 1 121 | 36 |
| Colza | 270 640 | 38 | 10 324 | 12 |
| Tournesol | 61 690 | 31 | 1 923 | 114 |
| Pois protéagineux | 28 270 | 39 | 1 097 | 81 |
| Féveroles et fèves | 12 380 | 23 | 282 | 119 |

*Source : Agreste - Statistique agricole annuelle provisoire 2017*

## 2 Les cours des céréales

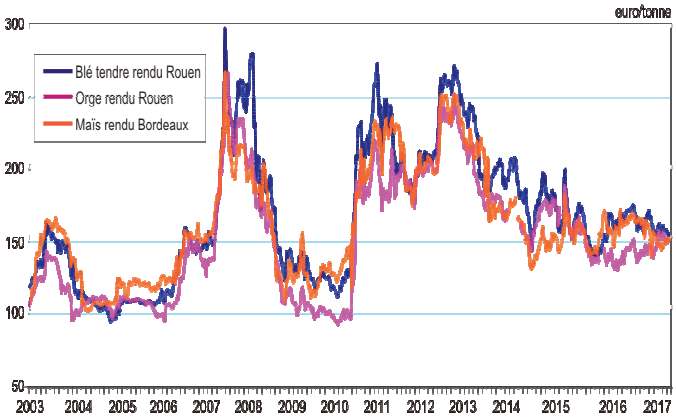


*Source : FranceAgriMer*

## 3 Évolution de l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Centre-Val de Loire

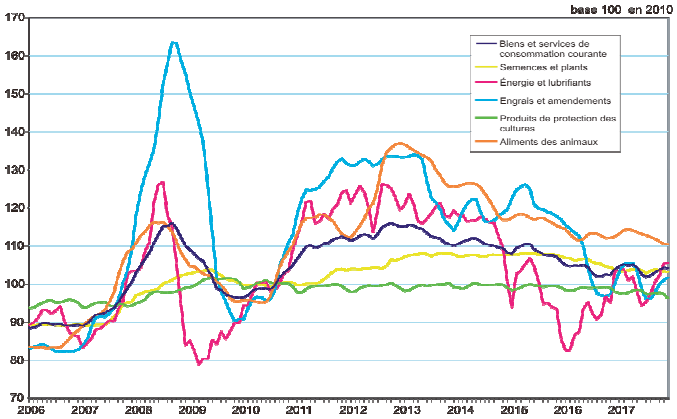


*Source : Agreste, IPAMPA*

## 4 Moyennes des températures régionale en 2016 - 2017

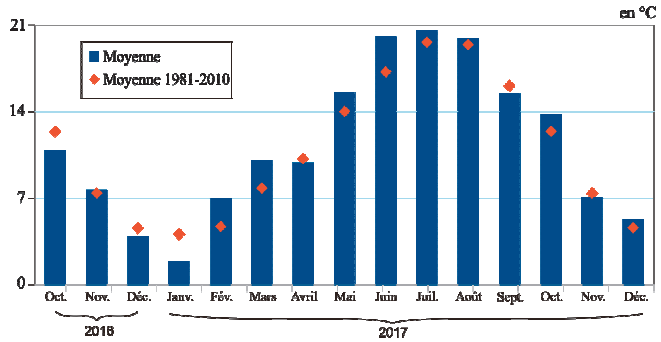


## 5 Précipitations régionale moyennes en 2016 - 2017

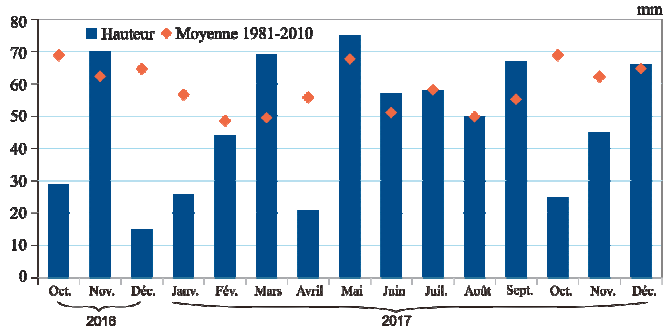


*Source : Météo France*

# Commerce

# Des commerçants dans l'expectative

L'année 2017 a démarré dans l'incertitude politique mettant les envies de consommation des ménages en berne pendant les six premiers mois. À partir de l'été, un vent d'optimisme a soufflé sur les commerçants régionaux mais la fin de l'année s'est révélée plus nuancée. 37 % des commerçants de la région jugent que leur chiffre d'affaires est en dessous de celui de 2016 alors que pour trois sur dix il est en hausse. À la fin de l'année, 54 % des commerçants régionaux jugent leur situation financière normale, mais ils étaient plus nombreux à avoir ce ressenti en début d'année.

Christelle Castell, CCI Centre-Val de Loire

La tenue des élections présidentielles et législatives a impacté l'activité du commerce de détail en 2017. Les envies d'achat des ménages ont été mis en berne par l'incertitude politique durant la première moitié de l'année. À partir de l'été, les commerçants régionaux ont espéré un nouveau souffle et le retour des clients dans leur boutique, ce qui s'est traduit par un niveau d'optimisme record depuis le début des enquêtes trimestrielles de conjoncture réalisées par la CCI Centre-Val de Loire. Mais la fin de l'année s'est révélée plus nuancée avec des ventes jugées décevantes sur la période des fêtes en raison d'un calendrier des vacances scolaires peu favorable, celles-ci ayant démarré trop près de Noël et des craintes quant à l'impact sur le pouvoir d'achat, notamment des retraités, des premières mesures gouvernementales.

## Une baisse du chiffre d'affaires pour plus d'un commerçant sur trois en Centre-Val de Loire

Pour 37 % des commerçants régionaux, le chiffre d'affaires 2017 est inférieur à celui de 2016. Il est stable pour 35 % et en hausse pour 29 %. L'année dernière, ils étaient près d'un sur deux à déclarer un chiffre d'affaires 2016 en baisse par rapport à celui de 2015.

Les détaillants du secteur culture et loisirs et de l'équipement de la maison (*définitions*) sont les plus touchés par la baisse du chiffre d'affaires. En effet, plus de quatre sur dix déclarent un chiffre d'affaires 2017 en baisse par rapport à 2016 (*figure 1*). La situation est plus favorable pour les commerces d'équipement de la personne et les commerces alimentaires de moins de 300 m² : stabilité du chiffre d'affaires pour 41 % et 37 % des commerçants. À l'inverse, près de quatre grandes surfaces alimentaires (GSA) sur dix annoncent une augmentation de leur chiffre d'affaires.

## Une situation financière qui s'est légèrement dégradée au fil de l'année

Au premier trimestre 2017, 61 % des commerçants régionaux jugeaient la situation financière de leur commerce normale ; ils ne sont plus que 54 % en moyenne au 4e trimestre 2017. Les commerçants d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire et du Loiret sont plus nombreux, en fin d'année qu'en début, à juger la situation financière de leur commerce difficile.

En moyenne régionale, 70 % des GSA affichent une situation financière normale. Cette proportion est restée élevée toute l'année (*figure 2*). Il s'agit de la situation la plus favorable des cinq secteurs d'activité. À l'opposé, moins de la moitié des commerçants de l'alimentaire jugent normale la situation financière de leur commerce (- 19 points sur l'année). Près de 60 % des détaillants en culture-loisirs et en équipement de la personne considèrent normale leur situation financière fin 2017 (respectivement -10 points et + 3 points sur un an). Enfin, l'équipement de la maison affiche un peu plus d'un commerce sur deux en situation financière normale (- 4 points).

## Une stagnation du nombre d'établissements dans le commerce de détail

Fin 2017, 12 165 établissements de commerce de détail sont recensés dans la région pour 55 748 salariés. Près de la moitié des établissements se situent en Indre-et-Loire et dans le Loiret (*figures 3 et 4*), départements qui abritent aussi environ la moitié de la population régionale. Les détaillants en alimentaire dominent avec plus d'un tiers des commerces régionaux mais seulement 17 % des effectifs salariés du commerce de détail (*figure 5*). Suivent les commerces de culture-loisirs et en équipement de la personne qui représentent environ un commerce de détail sur cinq et un salarié sur dix chacun. Si les GSA ferment la marche en représentant 4 % des commerces de détail régionaux, elles restent les plus gros employeurs avec 44 % des salariés du secteur. Sur l'ensemble du Centre-Val de Loire, le nombre de commerces de détail est stable. Les GSA et les commerces en culture-loisirs sont en légère progression (+ 0,8 % en un an) alors que les commerces d'équipement de la personne sont en légère baisse (- 0,7 %). Les effectifs salariés sont en baisse de 1,5 % par rapport au 31 décembre 2016. Les plus fortes baisses de salariés sont recensées dans les commerces d'équipement de la personne (- 5,5 %), d'équipement de la maison et de la culture-loisirs (- 3,8 %). La baisse des effectifs dans les commerces de détail alimentaire est proche de la moyenne régionale (- 1,6 %). Seuls les effectifs salariés des GSA progressent (+ 1,3 %).■

### Pour en savoir plus

- www.centre.cci.fr/notre-territoire : rubrique Commerce

**1 Évolution du chiffre d'affaires 2017 par rapport à celui de 2016 par secteurs d'activité commerciale**

| | En baisse | Stable | % En hausse |
|---|---|---|---|
| Alimentaire | 32 | 37 | 31 |
| Grande surface alimentaire | 27 | 33 | 39 |
| Équipement de la maison | 43 | 32 | 25 |
| Équipement de la personne | 34 | 41 | 25 |
| Culture-Loisirs | 44 | 28 | 29 |
| **Commerce de détail** | **37** | **35** | **29** |

*Source : CCI Centre-Val de Loire, Enquête trimestrielle de conjoncture sur le commerce de détail*

**2 Part des commerçants régionaux jugeant normale la situation financière de leur commerce en 2017**

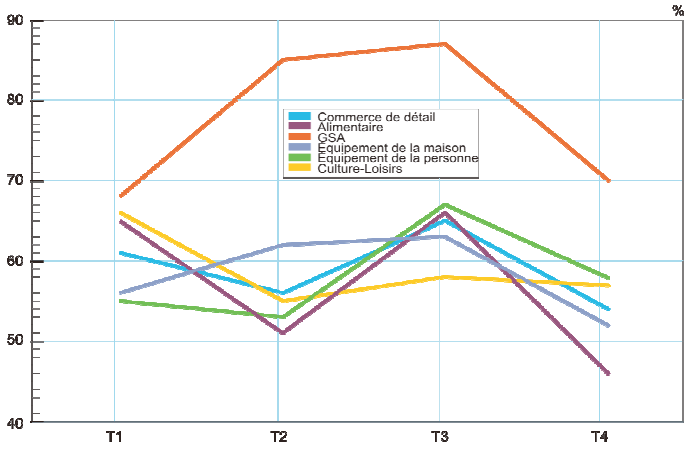


*Source : CCI Centre-Val de Loire, Enquête trimestrielle de conjoncture sur le commerce de détail*

**3 Établissements de commerce de détail en 2017 en Centre-Val de Loire**

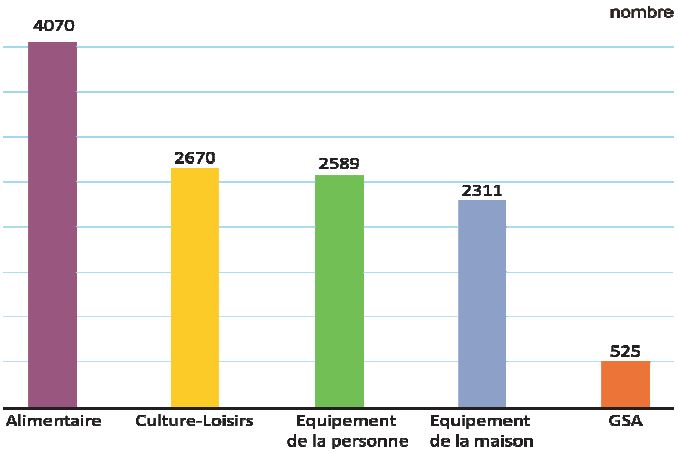


*Source : CCI Centre-Val de Loire, Fichier des entreprises*

**4 Établissement de commerce de détail en 2017 par département**

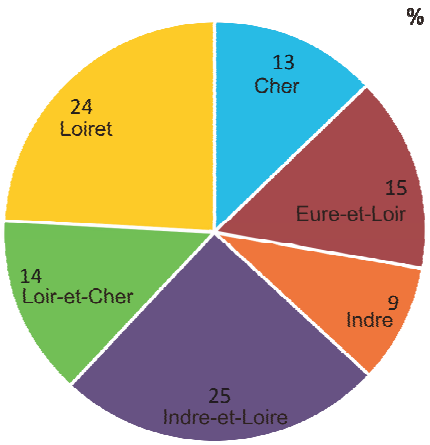


*Source : CCI Centre-Val de Loire, Fichier des entreprises*

**5 Éffectifs dans le commerce de détail en Centre-Val de Loire**

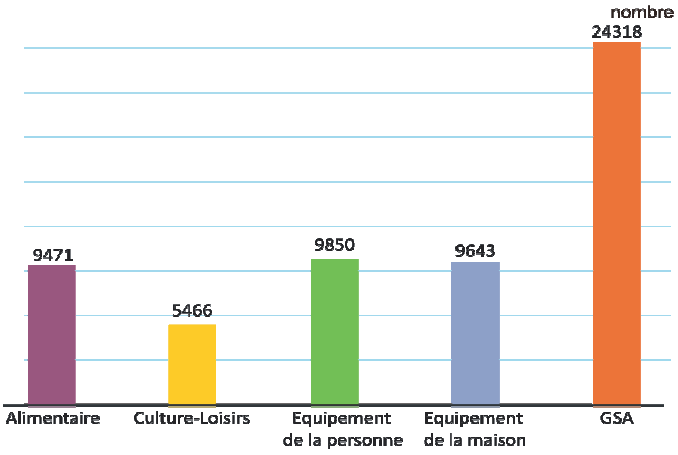


*Source : URSSAF Centre-Val de Loire*

# Commerce extérieur

# Des échanges en hausse sensible, consolidant le solde régional excédentaire

Le commerce extérieur du Centre-Val de Loire a enregistré une progression sensible en 2017. Sur une base FAB/CAF, les exportations (19,24 Mds€) et les importations (18,41 Mds€) ont respectivement augmenté de 3,7 % et 1,3 %, dégageant un excédent commercial de 827 M€ en 2017 (379 M€ en 2016), plus fort excédent depuis 2011. Le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire représentent 79,7 % des exportations et 75,6 % des importations. Les produits pharmaceutiques, les produits chimiques, les parfums et cosmétiques et les machines et équipements d'usage général demeurent les principales catégories de produits échangés par la région. Le Centre-Val de Loire reste très dépendant de l'Union Européenne (72,6 % des exportations), en particulier de l'Allemagne, premier pays client et fournisseur.

Fabrice Blazquez, Direccte Centre-Val de Loire

Le commerce extérieur du Centre-Val de Loire a sensiblement progressé en 2017. Les exportations ont représenté 19,24 Mds€, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à l'exercice antérieur (certains produits, comme les céréales, ne sont pas comptabilisés en région Centre-Val de Loire mais dans la région où se situe le port d'exportation).

Les importations ont atteint 18,41 Mds€ (+ 1,3 % par rapport à 2016). Le commerce extérieur de la région dégage ainsi un excédent de 827 M€, sensiblement supérieur aux années précédentes et 5e plus fort excédent parmi les régions françaises *(figure 1)*. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit en 2017 à 104,5 % (contre 102,1 % en 2016).

## Un positionnement stable par rapport aux autres régions françaises

Le Centre-Val de Loire représente 4,1 % des exportations et 3,4 % des importations françaises. La région se situe ainsi en 10e position parmi les régions françaises métropolitaines exportatrices, devant les Pays-de-Loire (18,9 Mds€), la Bretagne et la Corse, comme depuis déjà plusieurs années.

## Trois départements représentent plus des ¾ des échanges extérieurs de la région

Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir sont les trois départements dont l'activité de commerce extérieur est la plus dynamique. Ils représentent à eux trois près de 80 % des exportations et les trois quarts des importations de la région *(figure 2)*. Le Loiret conforte ainsi son rang de premier département de la région avec 44,3 % des échanges (41,2 % en 2016). Après ces trois départements, viennent le Loir-et-Cher (10,0 % des exportations et 12,1 % des importations), l'Indre et le Cher. Les deux départements du sud de la région n'assurent ensemble qu'à peine plus de 12 % des échanges du Centre-Val de Loire.

## Le Centre–Val de Loire, 3e région exportatrice de produits pharmaceutiques

Les produits pharmaceutiques (4 025 M€, + 1,1 %), les parfums et cosmétiques (2 841 M€, + 12,6 %) et les machines et équipements d'usage général (1 814 M€, - 6,0 %) sont les principaux produits vendus à l'extérieur par la région. Avec des parts respectives de 20,9 %, 14,8 % et 9,4 %, ils représentent un peu moins de la moitié des exportations régionales (*figure 3*). Le Centre-Val de Loire est la 3e région française exportatrice de produits pharmaceutiques derrière l'Île-de-France et Grand Est (avec près de 14% du total national) et également la 3e région pour les produits cosmétiques, derrière les Hauts-de-France et l'Île-de-France.

En tête des importations, les produits pharmaceutiques sont en forte baisse (1 864 M€, - 26,5 %). Ils sont suivis par les machines et équipements d'usage général (1 412 M€, + 4,4 %), la chimie de base, les matières plastiques et le caoutchouc (1 108 M€, + 11,0 %) ainsi que les cuirs, bagages et chaussures (1 043 M€, + 3,2 %) (*figure 4*).

## Une dépendance toujours forte vis-à-vis des pays de l'Union européenne

La région est très dépendante de l'Union européenne, qui a concentré, en 2017, 72,6 % de ses exportations et 74,5 % de ses importations, parts sensiblement supérieures à l'échelon national (59 % des exportations) (*figures 5 et 6*). Les échanges avec l'Union européenne sont toujours excédentaires (252 M€).

L'Allemagne reste le 1er client du Centre-Val de Loire, avec 15,0 % des exportations (2 893 M€), devant la Belgique (2 395 M€). Les autres principaux clients de la région sont le Royaume-Uni (1 754 M€), l'Italie (1 538 M€) et l'Espagne (1 520 M€). Viennent ensuite les États-Unis, la Pologne, l'Irlande, la Chine et les Pays-Bas. Les exportations ont augmenté avec les principaux pays clients hormis les États-Unis, l'Irlande et les Pays-Bas.

À l'importation, le 1er fournisseur de la région est l'Allemagne, avec 17,7 % du total des importations (3 264 M€). Viennent ensuite l'Italie (2 413 M€), la Chine (1 459 M€), l'Irlande, l'Espagne, la Belgique, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les importations sont en baisse par rapport à 2016 avec, entre autres, la Chine, l'Irlande, la Belgique et les États-Unis. ■

### Pour en savoir plus

- http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/
- http://lekiosque.finances.gouv.fr/regionales/Region_accueil.asp
- http://www.douane.gouv.fr/

**1 Évolution des échanges extérieurs du Centre-Val de Loire**

**2 Ventilation régionale 2017 des échanges extérieurs du Centre-Val de Loire**

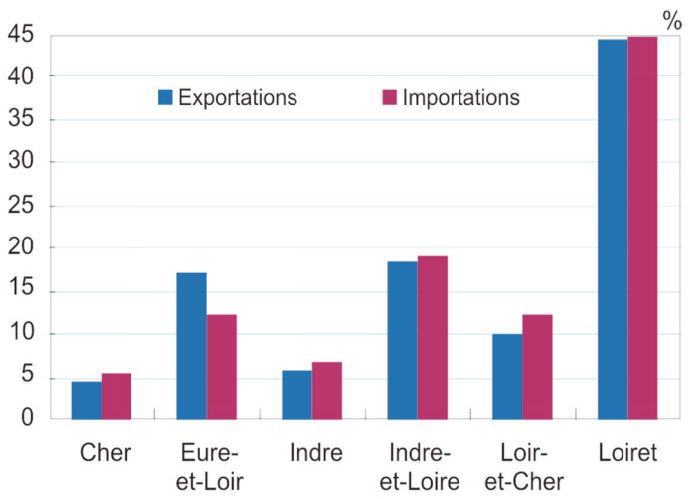


*Source : Direction générale des douanes et droits indirects*

**3 Les dix principaux produits exportés du Centre-Val de Loire en 2017**

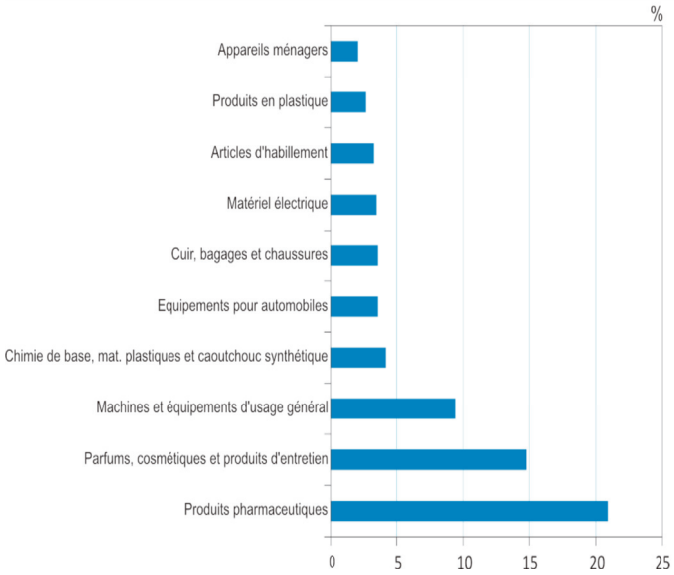


**4 Les dix principaux produits importés du Centre-Val de Loire en 2017**

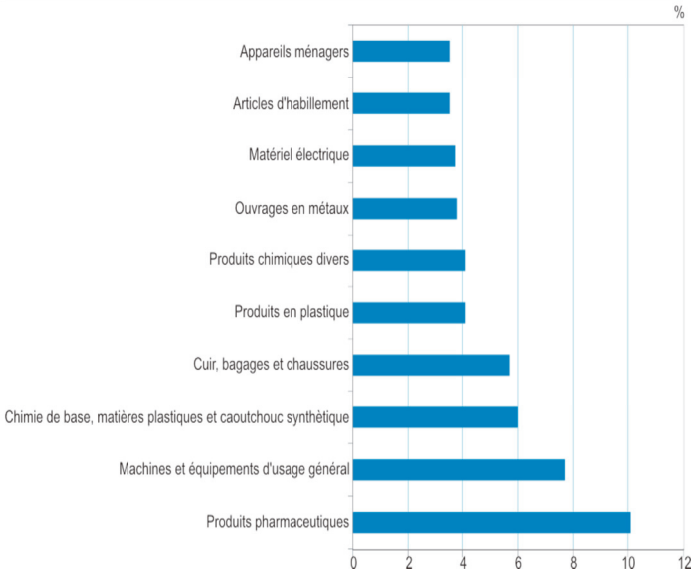


*Source : Direction générale des douanes et droits indirects*

**5 Exportations du Centre-Val de Loire en 2017 par zone géographique**

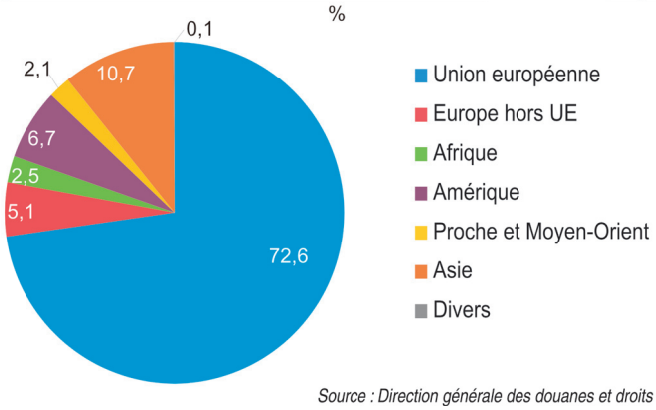


**6 Importations du Centre-Val de Loire en 2017 par zone géographique**

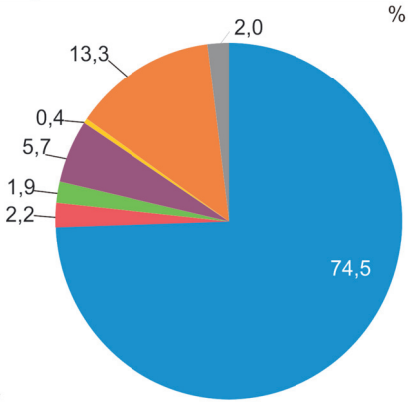


*Source : Direction générale des douanes et droits indirects*

# Définitions

**Activité partielle/Chômage partiel**

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

**Arrivées ou séjours**

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

**Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi**

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :
- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie…), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

**Cessation d'entreprise**

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.
Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

**Commerciale (Secteurs d'activité)** :

- Commerce de détail alimentaire : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, fruits et légumes, supérette...
- Commerce de détail en grande surface alimentaire (GSA) : hypermarché, supermarché...
- Commerce de détail en équipement de la maison : appareils électroménagers, meubles et autres équipements du foyer, revêtements muraux et de sols, magasin de bricolage...
- Commerce de détail en équipement de la personne : articles de voyage, chaussures, habillement, maroquinerie et textile, bijouterie, horlogerie, parfumerie, grands magasins...
- Commerce de détail en culture et loisirs : articles de sport, buraliste, cycles, jouets, livres, journaux et papeterie, logiciels et ordinateurs, matériels et enregistrements audio, musicaux et vidéo, fleuriste, jardinerie

**Contrat d'apprentissage**

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.
La durée du contrat varie de un à trois ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.
Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

**Contrat de professionnalisation**

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum

conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

**Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)**

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

**Contrat unique d'insertion (CUI)**

Crée par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).
À compter du 1er janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).
Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat unique d'insertion (CUI) étant prévue au 1er janvier 2011, la conclusion de CI-RMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.
Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :
le CUI - Contrat initiative emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
le CUI - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

**Correction des variations saisonnières (CVS)**

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effet de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).
Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

**Création d'entreprise**

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).
Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.
Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :
1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.
On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.
Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1er janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

**Défaillance d'entreprise**

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.
Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

**Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)**

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

**Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)**

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

**Emploi d'Avenir (EAV)**

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

**Emploi salarié**

Par salarié, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.
Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

**Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie**

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

**Estimations d'emploi localisées**

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.
Pour les salariés, il s'agit des déclarations annuelles de données sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).
Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) qui est la Caisse nationale des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf).
Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.
Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non-salariés.

**Exportations**

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

**Flux routiers nationaux de marchandises** :

Le transport routier national comprend tous les flux de marchandises effectués par voie routière dont le chargement et/ou le déchargement est effectué dans la région, non compris les flux en provenance ou à destination d'un pays tiers.

**Hôtellerie de plein air (camping)**

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

**Immatriculations de voitures particulières neuves**

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

**Importations**

Ensemble des biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Avec l'application du Système Européen des Comptes nationaux et régionaux de 2010 (SEC 2010), en cohérence avec la 6e édition du manuel de balance des paiements (BPM6), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est dorénavant fondée sur la notion de propriété. Ainsi, par exemple les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon ne sont plus comptés en exportations de biens, et la marchandise transformée n'est plus comptée comme une importation de biens. En revanche est comptabilisée une importation de service industriel par le pays du donneur

d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

**Intérim**

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).
Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

**IPAMPA : indice des prix d'achat des moyens de production agricole**

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

**Logement autorisé**

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

**Logement collectif**

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

**Logement commencé**

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

**Logement individuel**

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

**Micro-entrepreneur**

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :
- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

**Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2, 2008)**

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.
La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.
La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes
La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1er janvier 1993.

**Nomenclature agrégée (NA, 2008)**

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.
La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.
Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :
- A 10 : niveau international, regroupement de sections :

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.
- Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.
- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

**Nuitées**

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.
**Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air) :** rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

**Parcours emploi compétences (PEC)**

À partir de janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences.S'inspirant notamment du rapport « Donnons-nous les moyens de l'inclusion » publié le 16 janvier 2018, les PEC sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail. Si une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville,l'orientation en PEC s'appuie sur un diagnostic global de la situation du demandeur d'emploi réalisé par le conseiller du service public de l'emploi.L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois. Le salarié en PEC bénéficie tout au long de son contrat d'un accompagnement de son conseiller référent.Un entretien entre le référent prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide formalise les engagements ainsi que les compétences que le poste doit permettre d'acquérir. Un à trois mois avant la fin du contrat, l'entretien de sortiepermet de maintenir le bénéficiaire dans une posture de recherche active d'emploi et de faire le point sur les compétences acquises.
La prescription du PEC se fait en faveur des employeurs du secteur non-marchand sélectionnés en fonction des critères suivants. Le poste doit permettre de développer la maîtrise de comportements professionnels et des compétences techniques qui répondent à des besoins du bassin d'emploi ou transférables à d'autres métiers qui recrutent ; l'employeur doit démontrer une capacité à accompagner au quotidien la personne ; l'employeur doit permettre l'accès à la formation et à l'acquisition de compétences. Le montant de l'aide accordée aux employeurs peut être modulé entre 30 % et 60 % du Smic brut, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

**Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)**

Créé par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Avant toute entrée en PACEA ou toute orientation vers un partenaire, un diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeunepermet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes du jeune ainsi que les compétences acquises. L'engagement des jeunes dans le PACEA se matérialise alors par la signature d'un contrat avec la mission locale. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. Chaque phase d'accompagnement peut comporter des périodes de formation, des périodes de mise en situation en milieu professionnel, des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel, des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

**Pôle emploi**

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.
L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

**Population active (BIT)**

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

**Sit@del2**

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

**Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

**Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

**Taux de couverture**

Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services).
La différence entre ces deux valeurs est appelée solde du commerce extérieur.

**Taux de création d'entreprises**

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année.

**Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

**Tonne-kilomètre (tkm)**

Unité de mesure de la quantité de transport, qui correspond au déplacement d'une tonne sur un kilomètre. Ainsi, un chargement d'une tonne transportée sur 50 km est comptabilisé comme 50 tkm ; autant qu'un chargement de 10 t transporté sur 5 km.

**Transport routier national**

Comprend tous les flux de marchandises effectués par voie routière dont le chargement et/ou le déchargement est effectué dans la région, non compris les flux en provenance ou à destination d'un pays tiers.

**Coordination** Direction régionale de l'Insee Centre-Val de Loire

**Contributions** Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
CERC Centre-Val de Loire

Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

Pôle Emploi

Chambre de Commerce et d'Industrie Centre-Val de Loire (CCI Centre-Val de Loire)

**Directrice de publication** Yvonne Pérot

**Chef de mission** Vincent Bernard

**Rédactrice en chef** Stéphanie Hérant

**Auteurs**

**Insee Centre-Val de Loire**
Ludovic Raïs, Caroline Chalot

**DRAAF Centre-Val de Loire**
Gaëtan Buisson

**DREAL Centre-Val de Loire**
Fabio Dos Santos Pereira, Fabien Guillemaut

**CERC Centre-Val de Loire**
Issiaka Bagaté

**DIRECCTE Centre-Val de Loire**
Fabrice Blazquez, Olivier Diel

**Pôle Emploi**
Yvonne Pinsel, Cyril Seguin

**CCI Centre-Val de Loire**
Christelle Castell

**Bureau de presse** Sophie Goupil
Insee Centre-Val de Loire
Tél : 02 38 69 53 04
Courriel : medias-centre@insee.fr

© Insee 2018

# Bilan économique 2017
## En 2017, la reprise économique se confirme

Dans un contexte d'accélération de la croissance française avec une hausse du PIB de 2,2 % au cours de l'année 2017 après 1,2 % en 2016, l'économie régionale reprend des couleurs. Si la croissance de l'emploi s'est ralentie en 2017 dans la région, elle conduit cependant à une baisse de 1 point du taux de chômage. Le secteur de la construction montre des signes de reprises alors qu'il perdait des emplois depuis la crise de 2008.
Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance régionale. Les créations d'entreprises sont plus nombreuses et les défaillances en repli. Par ailleurs, la reprise amorcée en 2016, se confirme dans le secteur des transports avec une hausse des flux routiers de marchandises et des immatriculations.

**Conjoncture n°20**
**mai 2018**

ISSN 2262-5658

**Insee Centre-Val de Loire**
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

**Directrice de la publication** :
Yvonne Pérot

**Chef de mission**:
Vincent Bernard

**Coordination**
Stéphanie Hérant

**Rédacteur en chef** :
Olivier Ducrocq

© Insee 2018

Insee